Mercredi, 16 mai 1849. 1re année. — N° 62.

LA TRIBUNE DES PEUPLES

JOURNAL QUOTIDIEN.

ABONNEMENTS.	Un an.	Six mois.	Trois mois.	Un mois.
PARIS. . . .	24 fr.	12 fr.	6 fr.	2 fr. »»
SEINE. . . .	28 »	14 »	7 »	2 50
DÉPARTEMENTS .	32 »	16 »	8 »	3 »»
ÉTRANGER . .	32 »	16 »	8 »	» »»

Tout ce qui concerne l'Administration et les abonnements doit être adressé à l'Administrateur du journal.

Les lettres non affranchies seront refusées.

BUREAUX : RUE NEUVE-DES-BONS-ENFANTS, N° 7.

ANNONCES.

Une à neuf fois dans un mois, la ligne. . .	» fr. 80 c.
Dix fois dans un mois. . . .	» — 50
Réclames.	2 — »»
Faits divers	3 — »»

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé au Rédacteur-Gérant. — Les manuscrits déposés ne seront pas rendus.

Les abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois.

Pacte fraternel avec l'Allemagne ;
Affranchissement de l'Italie ;
Reconstitution de la Pologne libre et indépendante.

(*Ordre du jour de l'Assemblée nationale du 23 mai 1848.*)

AVIS IMPORTANT.

Par suite de nouvelles conventions postales conclues entre le gouvernement et diverses puissances, qui dispensent les journaux de surtaxes,

A partir du premier mai, le prix de l'abonnement à la *Tribune des Peuples* est ainsi réduit :

Départements et Étranger :

Un an.	32 fr.
Six mois.	16 fr.
Trois mois	8 fr.

POLITIQUE GÉNÉRALE.

PARIS, 15 MAI 1849.

LES POITEVINS.

(Second article. — *Voir le numéro du 13 mai*).

Comment se débarrasser des Poitevins?

Ils encombrent les avenues du pouvoir; ils assiégent le gouvernement.

Leur unique préoccupation, c'est de créer des embarras aux hommes qui gouvernent, pour les amener à leur livrer en pâture les places, l'agiotage et le budget. Jusque-là ils harcèlent ils tourmentent ce pauvre gouvernement.

Ils ont des formules toutes prêtes, qu'ils emploient dans toutes les circonstances, et qui sont maintenant connues de toutes les sectes de l'Orléanisme.

C'est à l'aide de ces formules qu'ils annihilent la bonne volonté de tous les vrais révolutionnaires.

Le *fait accompli*, la *prospérité*, l'*ordre*, la *propriété*, la *famille*, la *société en péril*, l'*anarchie*, l'*équilibre du budget*, la *non réception des nouvelles officielles*, l'*équilibre européen*, sont des mots, des formules, entre mille autres, employés habilement par l'Orléanisme, pour entraver la marche de l'idée démocratique, pour paralyser les efforts de ses représentants au pouvoir.

Tous ces mots, toutes ces formules ne sont employés par les Poitevins que pour les besoins du moment. Une fois les périls éloignés, ils se rient, ils se moquent de leurs formules, inventées par eux uniquement pour la plus grande prospérité de leurs intérêts privés.

« Nous jouerons le même air; seulement nous le jouerons mieux, » dit un jour, sous le dernier règne, un barrotiste, parlant de ce que lui et ses amis feraient lorsqu'ils seraient au pouvoir. Cette naïveté explique bien des événements, donne le mot de la conduite énigmatique tenue par bien des hommes depuis la Révolution.

Tour à tour, depuis Février, tous les partis officiels ont été au pouvoir, et tour à tour ils ont essayé de *mieux jouer* le même air que Louis-Philippe exécutait avec tant d'habileté.

Que voulaient donc, avant la Révolution, tous ces partis officiels?

Des places, rien autre chose.

Le roi déchu le savait; aussi, traitait-il tous ces partis en conséquence. Seulement, une des nombreuses erreurs de Louis-Philippe, c'est qu'il s'obstina à ignorer que derrière ces partis officiels il y avait la France. Ces partis étaient dans la même illusion, si bien que Février les surprit autant, sinon plus, que les hommes qui régnaient aux Tuileries.

Tous les opposants dynastiques et anti-dynastiques eurent donc le pouvoir. La révolution le leur livra à tous successivement. Et tous ils en ont usé exactement comme Louis-Philippe en aurait usé lui-même, avec moins d'habileté toutefois : ils *ont servi* de jouet aux corrompus, tandis que le roi déchu se *servait* des corrompus.

Cependant quelques-uns des hommes à qui Février livra les destinées de la France auraient peut-être pu agir dans le sens de l'esprit national, mais il leur aurait fallu s'isoler de l'Orléanisme, refuser de communiquer officiellement ou officieusement avec ses adeptes. C'était difficile. Comment, en effet, se refuser de recevoir les conseils, les éloges, les encouragements donnés diplomatiquement par les banquiers, les anciens ministres, les hauts fonctionnaires qu'on avait toujours eus pour adversaires implacables, pour insulteurs acharnés? On croyait les avoir convertis, on se flattait de les dominer par la puissance de l'intelligence ; or, ce furent ces docteurs de l'Orléanisme qui convertirent, qui dominèrent.

Le réveil fut prompt et terrible. Les hommes qui avaient perdu de vue le but noble et élevé de la révolution, pour s'engager dans le dédale de la diplomatie de couloir, se trouvèrent tout à coup dans l'isolement.

Le Peuple, trompé par eux, leur avait ôté sa confiance; cette confiance était toute la force des révolutionnaires parvenus; or, c'était cette force qu'encensait en eux l'Orléanisme ; dès qu'elle eut disparu, ils n'eurent plus que du mépris et de l'insulte pour leurs *flattés* de la veille.

Tous les hommes qui ont été au pouvoir depuis Février se sont laissés aller à la même illusion : l'espérance de ramener l'Orléanisme qui ronge la société à l'idée nationale ; tous ont été circonvenus, entretenus dans leur illusion de la même manière par les Poitevins, et tous se sont aperçus trop tard qu'ils n'avaient été que les dupes de roués habiles.

Dépopulariser les hommes populaires en leur persuadant d'ajourner l'exécution des promesses qui leur avaient valu la faveur du peuple, telle a été la base de toute la diplomatie de l'Orléanisme pour détruire un à un tous les révolutionnaires.

Tous ces hommes, pour échapper à cette diplomatie, au lieu de recourir aux moyens énergiques, de chasser les vendeurs du temple, se complurent à respirer l'encens empoisonné que brûlaient leurs thuriféraires sous forme de conseil.

Doivent-ils se plaindre de l'ingratitude du Peuple? Ils seraient vraiment les bien-venus! Est-ce lui ou eux qui a changé?

Le Peuple, lui, a tenu ses engagements; il a promis et donné le pouvoir aux hommes qui lui avaient juré de lui rendre sa gloire perdue, de soulager ses misères, de le débarrasser des exploiteurs et des corrompus de l'ancien régime ; à ces conditions, il a donné le pouvoir, il a exécuté fidèlement le traité, tandis que les parvenus de la Révolution, circonvenus par les Poitevins, ont laissé protester la traite que le Peuple a présentée le jour où les engagements sont venus à échoir, c'est-à-dire bien des jours après la victoire.

Le Peuple s'est vengé de cette trahison en retirant sa main puissante qui soutenait les hommes sortis de la Révolution; et ces hommes sont tombés, et comme eux tomberont tous ceux qui, élevés par le Peuple, oublieraient les conditions auxquelles le pouvoir leur a été octroyé.

Le Peuple français a une volonté immuable, il brise impitoyablement les hommes, il renverse les doctrines qui s'opposent à sa marche. Qu'on ne l'accuse pas d'inconstance sous le vain prétexte qu'il brise chaque jour une nouvelle idole. Il ne brise que les hommes qui veulent s'ériger en idole.

A celui à qui le Peuple français donne sa confiance, il dit :

« Tu me délivreras de mes misères, tu briseras les chaînes des Peuples opprimés, tu » ne pactiseras pas avec les hommes du passé ; » à ces conditions, je te donne ma fortune, mon « sang, mes enfants. »

Jusqu'à ce jour les hommes qui ont accepté le pouvoir avec les conditions qu'y avait mises le Peuple, n'ont pas tenu ces conditions; c'est pour cela que le Peuple français a laissé tomber ces hommes du pouvoir lorsqu'il ne les en a pas chassés lui-même.

Si l'Assemblée nationale s'est montrée aussi irritée des méfaits électoraux de M. Léon Faucher, on peut par là juger quelle doit être l'exaspération des soldats de la garde républicaine licenciée et de la garde mobile, qui ont été les victimes électorales du ministre. Que les soldats aient la patience d'attendre le résultat d'un suffrage qui nous promet généralement une bonne Représentation nationale. Il serait dangereux de compromettre par une manifestation imprudente la situation que le pays nous fait dans ce moment. Nous adjurons nos concitoyens de la garde républicaine et de la garde mobile d'imiter la conduite pleine de dignité et de calme du Peuple de Paris.

Les attentats dont s'est rendue coupable, du temps de Louis-Philippe, la police, qui d'ailleurs est encore composée en grande partie du même personnel, rendent vraisemblables certains bruits qui courent sur les projets des agents de Carlier, qui est, comme on le sait, en rapport intime avec certains ministres du régime déchu et certains généraux orléanistes. Il s'agirait d'employer une troupe d'agents de police armés de fusils et en blouse, pour donner une représentation d'une émeute socialiste.

On espère qu'une telle manifestation attirerait d'un côté un grand nombre de curieux et de l'autre provoquerait la colère des soldats sur lesquels on serait prêt même à faire tirer des coups de fusils. La collision une fois engagée, les habiles agents disparaîtraient en laissant les curieux exposés au feu des soldats.

On devine aisément le but de cette campagne policière. Si ce bruit est faux, tant mieux pour la police.

Dans tous les cas, les curieux sont avertis de ne pas s'aventurer dans des rues où ils verraient des hommes en blouse armés de fusils, et tirant des coups de feu au nom de la République démocratique et sociale.

Les Autrichiens dominent maintenant toute l'Italie. Maîtres de Ferrare, de Modène, de Plaisance et de Novarre qui couvrent toute la ligne du Pô et du Tessin, maîtres d'Alexandrie, ce qui leur permet de se porter à leur gré sur Turin ou sur Gênes, ils vont bientôt ajouter Livourne à toutes les positions qu'ils ont déjà prises. Ce n'était pas assez pour eux de posséder Ferrare qui leur ouvre une entrée facile sur le territoire romain; par Livourne ils pourront, en traversant la Toscane, insulter la frontière romaine depuis Corneto, qui est à peu de distance de Civita-Vecchia, jusqu'à Urbin.

Comme il est facile de le voir en jetant les yeux sur une carte, la position des Autrichiens leur permet, en cas de guerre, de paralyser tous les efforts que nous pourrions tenter sur le sud de l'Italie. A Civita-Vecchia, nous pourrions encore ajouter Ancône sans en avoir davantage la liberté de nos mouvements.

Dans le Nord de l'Italie, l'Autriche a su prendre aussi ses précautions. D'Alexandrie elle peut à son gré se porter sur notre passage, au cas où nous voudrions descendre dans les plaines du Piémont par les Alpes ou par les Apennins. De ce côté, elle s'est arrangée de manière à faire du Piémont le théâtre de la guerre en épargnant ses propres possessions en Italie, ou en cas d'une coalition qu'il faut prévoir, sans la redouter, à porter la guerre sur nos propres frontières.

Cet état de choses nous semble devoir appeler l'attention de nos hommes politiques et plus spécialement de ceux du métier, surtout en présence d'une alliance qui n'est pas douteuse entre Naples et l'Autriche.

Le gouvernement doit savoir aussi que les Espagnols vont envoyer de nouvelles forces au roi de Naples, et que bientôt elles arriveront dans les Etats romains. Nous ne savons pas jusqu'à quel point le gouvernement français admet l'intervention des Napolitains et des Espagnols, ni si cette intervention a lieu avec lui ou malgré lui. Nous saurions où nous en sommes si l'Assemblée nationale, au lieu de perdre son temps à éplucher les scandaleuses instructions données par M. Drouin de l'Huys au général Oudinot, avait fait déposer sur le bureau le protocole des conférences ou des conventions de Gaëte. C'est là ce que nous avions indiqué, et ce qui aurait dû être fait.

Quoi qu'il en soit, l'intervention des Napolitains et des Espagnols est un danger de plus pour nous, dans l'état de complication où se trouvent aujourd'hui les affaires de l'Europe.

Faudra-t-il croire au contraire que le gouvernement a consenti à cette intervention et qu'il l'approuve ? Alors il doit y avoir un traité, une convention; pourquoi n'en demanderait-on pas la production? On saura du moins jusqu'à quel point nous sommes engagés, et quelle part nous avons à prendre au renversement de la République romaine.

Quels que soient les arrangements pris par notre ministère, notre conclusion est celle-ci; nous ne devons pas permettre aux Autrichiens, qui ont déjà une position si puissante, si menaçante en Italie, de s'arrêter dans la Toscane; nous ne devons pas laisser nos soldats entre une armée espagnole et une armée napolitaine d'un côté et une armée autrichienne de l'autre. S'il survenait quelque désastre, que le gouvernement songe à l'immense responsabilité qui pèserait sur lui.

DERNIÈRES NOUVELLES.

ELECTIONS DE PARIS.—Il résulte des divers renseignements qui nous sont fournis ce soir, que plus des deux tiers de la liste socialiste l'emportera dans le département de la Seine.

C'est avec une grande satisfaction que les habitants de Paris ont appris la démission de M. Léon Faucher et la retraite prochaine du ministère.

Le *Moniteur* annonce que M. Léon Faucher, ministre de l'intérieur, a remis sa démission au président de la République.

M. Lacrosse, ministre des travaux publics, est nommé *par interim* ministre de l'intérieur.

Une lettre arrivée aujourd'hui à Paris de Berlin parle du bruit qui s'y était répandu qu'une révolution avait éclaté à Vienne le 10 mai. Nous donnons la nouvelle telle qu'elle nous parvient sans en garantir l'authenticité.

Le mouvement révolutionnaire en Allemagne devient de jour en jour plus sérieux, surtout depuis que les troupes prennent le parti du peuple, comme cela est arrivé dernièrement à Ludwigshafen, Landau et dans d'autres villes. L'Allemagne méridionale, les provinces rhénanes, la Westphalie, la Saxe se préparent à une lutte acharnée contre l'absolutisme prussien.

D'après les journaux de Vienne, une armée russe de 106,000 hommes avec 23,000 chevaux arrive au secours de l'Autriche et se trouve déjà en grande partie sur le territoire de la monarchie autrichienne. De cette armée 39,000 hommes ont franchi la frontière près de Cracovie les 5, 6 et 7 mai. Un corps de 15,000 hommes est entré en Galicie par Tarnogrod le 8 mai, et un autre de 26,000 hommes avec 9,800 chevaux a atteint Brody le même jour. Le 9 mai 17,000 Russes devaient franchir la frontière de la Galicie près de Woloczyska et 9,000 hommes ont reçu l'ordre de les suivre par Husiatyn le 11 mai. Dans cette énumération ne sont pas comprises deux autres armées qui marchent vers la Transylvanie par la Bukowine et par la Valachie.

On nous assure que l'empereur Nicolas, au lieu de se rendre à Vienne où il était attendu, est parti en toute hâte pour Moscou, afin d'y étouffer, dit-on, les germes d'un mécontentement.

Le 4 mai, les Autrichiens ont attaqué sur tous les points le fort Malghera, qui défend les approches de Venise. Les défenseurs du fort ont répondu par un feu d'artillerie, qui a occasionné des pertes nombreuses aux Autrichiens.

Cette attaque est restée sans résultat pour les ennemis de Venise.

Des lettres particulières de Civita-Vecchia annoncent que les troupes manifestent un grand mécontentement contre le général Oudinot, et demandent son remplacement.

Malgré les doutes élevés par la presse orléano-légitimiste sur l'avantage remporté par les Romains sur les Napolitains le 5 mai, la nouvelle que nous en avons donnée il y a trois jours, confirmée par notre correspondance d'hier, est surabondamment confirmée de nouveau aujourd'hui.

Une de nos lettres de Rome affirme même que l'armée napolitaine est en pleine retraite. Ce dernier fait mérite confirmation.

La nouvelle de l'entrée des Autrichiens à Ancône ne se confirme pas. L'armée autrichienne est aujourd'hui aux portes de Livourne. Le général commandant Aspre a sommé la ville de se rendre dans les 24 heures afin d'éviter le bombardement. Les habitants ont refusé. La ville est littéralement couverte de barricades.

Correspondance particulière de la TRIBUNE DES PEUPLES.

Rome, 5 mai.

Je ne vous parlerai pas des faits qui se sont passés le 30 avril, les journaux vous en auront suffisamment instruit; mais je vous adresse les renseignements suivants qui vous serviront dans le cas où ils auraient altéré la vérité.

Nous avons fait 560 prisonniers et il est resté 400 morts sur le champ de bataille du côté des Français, de notre côté nous avons perdu 110 hommes et nous en avons 170 de blessés.

Dans ce moment-ci, Oudinot demande à traiter, mais nous sommes décidés à n'accepter aucune autre condition que le départ de son corps d'armée. Voilà le seul traité possible avec un tel homme. Les soldats ont enfin compris le rôle honteux qu'on leur fait jouer, que va faire leur chef? il n'a plus qu'à partir, à moins que le gouvernement français ne s'obstine à poursuivre son œuvre de honte et de réaction.

Ici tout va bien : un calme imposant règne dans la ville, tous les citoyens sont fermement décidés. Hier le général Garibaldi s'est avancé avec son corps d'armée contre les Napolitains, qui venaient au secours des Français. Quelle honte! Les Napolitains sont à Albano, à quatorze milles de Rome. Quoi qu'il en soit, je te garantis que ces hordes de pillards seront écrasées, car la haine contre elles est extrême. Il n'y a pas une rue qui ne soit barricadée en plusieurs endroits. Nous marchons au combat au chant de la *Marseillaise*, et c'est ainsi que nous avons résisté à ceux qui venaient de Marseille. De tous côtés les provinces marchent au secours de Rome, et nous aurons bientôt une armée de 40,000 hommes bien armés et bien équipés. Nous avons des armes en quantité suffisante, et les femmes mêmes en sont pourvues.

L'ordre intérieur est parfait; les femmes travaillent dans les hôpitaux, aux munitions, partout où il faut leurs bras.

Le gouvernement se conduit bien, l'assemblée même est à la hauteur des événements et s'est déclarée en permanence.

Mazzini est l'idole de tout le monde, l'enthousiasme est très grand à son égard, ses mesures ont l'énergie nécessaire à la circonstance. Toutes les honnêtes gens l'appuient, les riches même dans un seul jour ont offert 200 mille écus à la patrie; toutes les argenteries sont fondues.

Ne faites pas attention à ce que peuvent dire les journaux réactionnaires sur les troubles, les excès ou l'anarchie

qui existeraient à Rome. La ville est parfaitement tranquille et jamais gouvernement n'a été mieux secouru.

Le roi de Naples a fui aussitôt qu'il a appris la retraite du général Oudinot, les séïdes commencent à se disperser.

En ce moment même j'apprends que Garibaldi a attaqué et détruit l'avant garde napolitaine. On se dispose à lui envoyer du renfort afin qu'il puisse attaquer le reste de l'armée qui commence à battre en retraite. Rome ne tombera pas ou bien elle disparaîtra du sol, je puis vous le garantir.

Demain j'espère vous envoyer des nouvelles plus rassurantes encore.

TRIBUNE DES PEUPLES.

FRANCE.

ACTES OFFICIELS.

On lit aujourd'hui dans la partie officielle du *Moniteur* : *Au nom du peuple français.*

L'Assemblée a adopté la résolution dont la teneur suit :

L'Assemblée nationale, blâmant la dépêche télégraphique du 12 mai adressée aux départements par M. le ministre de l'intérieur, passe à l'ordre du jour.

Délibéré en séance publique, à Paris le 14 mai 1849.

Le président et les secrétaires.

— Le *Moniteur* contient en outre :

1° Un arrêté du vice-président de la République, président du conseil d'Etat, dont voici le texte :

Art. 1er. Vingt-quatre places d'auditeur au conseil d'Etat sont mises au concours.

Art. 2. Le concours aura lieu à Paris; l'ouverture en est fixée au 25 juin 1849.

Fait au palais du conseil d'Etat, le 14 mai 1849.

H. BOULAY (de la Meurthe).

2° La nouvelle que M. Gioberti, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. le roi de Sardaigne, a remis à M. le président de la République des lettres de notification du décès de S. M. la reine Christine, veuve du roi Charles-Félix.

3° Plusieurs jugements concernant des successions en déshérence.

Séance de l'Assemblée.

Encore cet interminable budget de la guerre; pourtant, au milieu de ces insignifiantes discussions qui se passent entre le rapporteur de la commission du budget et le commissaire du gouvernement, malgré l'inattention de l'Assemblée il s'est présenté une question intéressante, une question d'une haute gravité politique et économique. Il s'agissait de la colonisation de l'Algérie et d'une demande faite par M. Trélat d'une anticipation de cinq millions sur la somme de cinquante millions allouée par l'Assemblée nationale aux essais de colonisation tentés par le gouvernement en Algérie.

Nous aurions voulu voir l'Assemblée plus attentive. *L'essaimage*, qu'on nous pardonne ce mot, l'essaimage des populations est une de ces mesures générales prescrites par les circonstances aux gouvernements, et qui doivent avoir un cours régulier, un cours non interrompu. Sous un gouvernement d'ordre, les naissances étant plus que suffisantes pour compenser les décès, il doit arriver un moment où il y a engorgement de population. La guerre, jadis à l'état permanent, ou plutôt à l'état périodique, débarrassait chaque année la nation d'une certaine quantité d'hommes. Toutes les difficultés gouvernementales se résolvaient, à ces époques de luttes continuelles, par la mort d'une partie de la population. C'était le fort chassant le faible pour avoir la vie large et facile.

La société s'est transformée, de guerrière elle est devenue pacifique, l'état normal du passé est devenu l'état de crise, l'état anormal du présent, et la société, ne pouvant plus offrir au dieu des batailles ses enfants en holocaustes, a dû chercher d'autres moyens de salut pour les populations trop resserrées.

Après la guerre est donc venue la colonisation, les événements de juin ont fait comprendre au gouvernement que chaque année le départ régulier d'une certaine quotité de la population, surtout dans les centres industriels, était une nécessité de l'époque et que la guerre civile était le résultat fatal, inévitable des grandes agglomérations d'individus soumis à l'anarchique régime de la concurrence industrielle.

L'Assemblée a donc accordé cinquante millions pour envoyer en Algérie le trop plein des villes industrielles, et non pour, selon l'expression malheureuse du commissaire du gouvernement, *débarrasser Paris d'une population hétérogène*. Sur cette somme, M. Trélat, pour hâter les départs, pour satisfaire aux exigences de misères pressantes, est venu demander une anticipation de 5 millions sur la part du crédit afféré à l'année 1850. M. Passy a combattu cette demande, et c'est tout simple. M. Passy est un économiste de l'école Faucher, plus il y aura d'hommes malheureux entassés dans un centre quelconque, plus il sera possible de formuler nettement combien il faut d'individus souffrants et se privant pour élever ces fortunes de cent mille livres de rente que M. Passy trouve si nécessaires au bonheur de l'humanité en général et à sa propre satisfaction en particulier.

Heureusement que MM. Cavaignac et Lamoricière ont vaillamment combattu pour le système de colonisation; l'honneur de cette lutte est resté aux officiers d'Afrique; nous les félicitons de cette victoire remportée sur les économistes.

Ainsi, le ministère a été battu hier dans la personne de M. le ministre de l'intérieur, aujourd'hui dans celle de M. Passy, le ministre des finances; demain, peut-être, le sera-t-il dans la personne de quelque autre membre du cabinet; et l'Assemblée finira, probablement, avant de se séparer, par chasser en détail les hommes qu'elle s'était refusée à expulser en masse et d'un seul coup.

L'Assemblée a rejeté la proposition de M. Flocon, demandant, au sujet des affaires d'Autriche, de Russie et de Hongrie, la nomination d'une commission d'enquête.

Nous avions parfaitement prévu que les journaux réactionnaires allaient soutenir cette thèse absurde que l'Assemblée constituante n'avait pas le droit de blâmer la violation de la liberté des suffrages : voici ce que nous lisons aujourd'hui dans les *Débats* :

L'appréciation de ce fait devait naturellement appartenir à l'Assemblée législative, seul juge légitime et compétent de ce qui touche à la vérification des pouvoirs.

Ce qu'il y a de plus singulier c'est que le *Journal des Débats* se donne à lui-même la plus éclatante réfutation quelques lignes plus bas ; n'a-t-il pas l'impudence de dire :

Qu'on y songe bien, l'Assemblée actuelle est juge et partie dans les élections qui viennent de se terminer. Dès lors comment pourrait-elle être impartiale ?

Et l'Assemblée législative donc, ne serait-elle pas juge et partie dans une question qui aurait tout bonnement pour résultat d'attaquer son existence même et d'entacher son élection d'illégalité? Il est impossible de manquer plus complétement de logique. C'est ce qui arrive toujours quand on défend une mauvaise cause; et quand la même feuille, sentant elle-même la faiblesse de ses raisons au point de vue de la justice, est obligée d'ajouter :

Nous ne posons pas la question au point de vue du droit absolu; nous ne l'envisageons qu'au point de vue de la convenance et de la dignité.

Ce n'est plus du sophisme, c'est de l'hypocrisie.

M. Girard vient de déposer son rapport sur la proposition de MM. Callet, Levet, etc., relative aux agglomérations illicites des concessions de houilles dans le bassin de la Loire.

Cette proposition n'est autre chose que la reprise des conclusions de la commission nommée par la chambre des députés en 1846. Elle a été ainsi formulée par les honorables représentants, qui l'ont reproduite à l'Assemblée constituante.

1° Les réunions ou divisions de mines, opérées sans autorisation préalable, et qui seraient de nature à inquiéter la sûreté publique, pourront donner lieu au retrait des concessions ;

2° L'application de cette mesure sera précédée d'une enquête administrative, dont les formes seront déterminées par un règlement d'administration publique;

3° Le retrait de la concession aura lieu suivant les formes prescrites par l'article 6 de la loi du 27 avril 1838.

La commission s'est bornée à rechercher si la loi de 1810 prohibe ou non les réunions de concessions opérées sans l'autorisation de l'Etat, et elle s'est décidée à l'unanimité, moins une voix, pour l'affirmative.

Cette décision de la commission tranche, sauf la sanction ultérieure de l'Assemblée, une question jusque-là très controversée. Effectivement, lorsque la première plainte contre cette condensation dans une seule main de presque toutes les concessions du bassin de la Loire fut portée à la chambre des députés (1846), le ministre des travaux publics nomma une commission de jurisconsultes et d'administrateurs, qui, à la majorité de 10 voix contre 13, se prononça pour la légalité de cette réunion. La commission de la chambre, au contraire, par l'organe de son rapporteur, concluait dans un sens formellement opposé.

Cette solution ouvre, comme principe, la porte à toutes celles que la proposition relative au bassin houiller de la Loire provoque de la part du pouvoir législatif.

M. Lacave-Laplagne, l'ex-ministre des finances, vient de mourir à Paris presque subitement, car des personnes affirment l'avoir vu dimanche parfaitement bien portant.

ITALIE.

Savoie. — CHAMBÉRY, 12 *mai*. — Deux grandes questions sont présentement à l'ordre du jour : celle des impositions indirectes, que nous croyons illégale, à ne la juger que sous le point de vue ministériel, car il est écrit dans le *Statut*, art. 8 : *Aucun impôt ne sera arrêté ni perçu sans le consentement du parlement.* La seconde question est celle d'un changement de ministère. Evidemment l'ordre et la tranquillité ne régneront dans notre pays que lorsque nous pourrons nous confier en toute sécurité à des gouvernants sans précédents fâcheux. Nous ne nions certes pas l'intelligence et la haute capacité de Pinelli ; mais il en abuse et rend funeste à son pays le rare talent dont il est doué.

Que la Savoie reste calme; son jour viendra. Mais ce qu'elle doit demander à grands cris, c'est l'élection prochaine des députés et la prompte convocation du parlement. (*Le Patriote savoisien.*)

Piémont. — Le *Saggiatiore* exprime ainsi sa pensée sur le nouveau ministre, qui a pris le portefeuille de M. De Launay :

« Maxime d'Azeglio a un nom et beaucoup de titres glorieux. Nous admirions depuis longtemps en lui l'écrivain » indépendant. Il fut l'un des premiers promoteurs de la » résurrection italienne. Intrépide à combattre l'Autriche, » il rapporta des champs de bataille un beau témoignage » de patriotisme et de courage, une blessure. Ministre, il a » plein droit à la confiance des citoyens, et cette confiance « lui inspirera, nous l'espérons, assez de force, d'énergie » et de résolution pour sauver l'honneur et rétablir la fortune du Piémont. »

La Savoie n'est pas représentée au ministère.

— Hier, on lisait sur les murs, aux angles d'un grand nombre de rues, ces mots écrits en grandes capitales : *Vivent les Hongrois !*

— Le bruit court d'une nouvelle modification ministérielle. Le général Dabormida serait chargé du portefeuille de la guerre et M. Deferrari de celui des affaires étrangères. (*L'Echo des Alpes maritimes.*)

— La *Gazette de Gênes* annonce le 8 mai que le gouvernement sarde a envoyé des bâtiments devant Livourne pour protéger ses nationaux et servir d'asile à tous ceux qui, pour fuire les calamités dont la ville est menacée, voudraient s'y réfugier.

TURIN, 9 *mai*. — Les affaires ne s'arrangent pas avec l'Autriche. Le cabinet français s'est interposé afin que le ministère d'Olmütz renonce à profiter de ses avantages pour écraser le Piémont. En effet, on s'est presque mis d'accord; le chiffre de 70 millions n'a pas paru trop exorbitant. Le chevalier de Bruck demandait 226 millions de francs, les plénipotentiaires sardes avaient offert 30 millions ; il y avait donc entre eux un abîme. Mais la médiation française l'a comblé; les chiffres se sont rapprochés, et le ministère français a vu avec plaisir que l'on était sur le point de s'entendre.

Mais sa satisfaction a été de courte durée : parce que, dans son humeur pacifique, il a commis un quiproquo : le ministère autrichien, en posant le chiffre de 70 millions, entendait des florins d'Autriche, et le ministère français entendait des francs : or, le florin de Vienne valant 2 fr. 60 c., les prétentions de l'Autriche seraient d'environ 180 millions.

Le Piémont, sur le refus de son offre, se trouve dans la nécessité de se préparer à la reprise des hostilités.

— Le procès du général Ramorino offre tant de péripéties qu'il faudra bien finir par user de la prérogative royale pour lui faire grâce. Le jour où il devait être fusillé se trouvant être celui de la fête du roi, l'exécution a été différée. Puis il a fait appel à la cour de cassation; mais, sommes-nous en paix ou en guerre? Le cas de l'armistice n'a pas été prévu par la loi. Si l'état dans lequel nous vivons n'est pas la guerre active, il n'est pas la paix.

En présence du mécontentement, de l'irritation même où se trouve le peuple, tout le monde craint de se montrer complice de trahison, le roi tout le premier.

L'imputation de trahison qui courait parmi le peuple et dans les journaux, est, par les débats mise au néant. Reste celle de désobéissance aux chefs qui n'est pas moins capitale. Ce crime est constaté. Mais nous craignons que le droit de faire grâce, le plus bel attribut de la royauté, ne profite pas au général condamné, quand on aura résolu la question de droit militaire : si cet armistice est guerre ou paix. (*Echo des Alpes maritimes.*)

GÊNES. — Depuis quelques jours seulement cette *ville* commence à reprendre quelque chose de son ancien aspect. Les rues sont un peu plus fréquentées; les promeneurs sont plus nombreux à l'Aquasola. Mais combien ce nombre qui paraît quelque chose aujourd'hui eût paru faible avant les *héroïques exploits* de La Marmora.

La Marmora, sous un prétexte quelconque, a éloigné de la ville une grande partie des *bersalieri* les plus querelleurs et les plus mal vus. Pour prevenir une collision inévitable entre les marins de l'escadre et les troupes, il n'a permis l'entrée du port qu'au *Saint-Michel* et aux vapeurs.

Il est triste de voir dans nos murs circuler, la tristesse peinte sur le visage, désarmés et dans un abattement complet, nos frères lombards, qu'on reçoit en grand nombre dans la ville.

11 *mai*. — On parle de lever l'état de siége, qui pèse tant aux Génois, et on assure que le décret qui doit l'ordonner est sur le point de paraître. C'est une conséquence nécessaire du changement advenu dans la présidence du conseil.

On annonce aussi la prochaine convocation des chambres. Si ces faits se réalisent, beaucoup de journaux qui ne savent pas encore quelle attitude prendre vis-à-vis du nouveau ministère embrasseront son parti, et le gouvernement n'aura plus alors à se plaindre qu'on lui fasse une opposition systématique pour l'empêcher de faire le bien. (*Democrazia italiana.*)

Vénétie. — VENISE.— L'enthousiasme patriotique n'a rien perdu de son énergie dans la cité des lagunes. L'Italie compte aujourd'hui deux villes qui défendront jusqu'au dernier moment l'indépendance italienne. C'est Venise et Rome. Puissent-elles triompher et renaître ! L'Europe n'a plus qu'un seul vœu pour elles, et ce vœu est pour une victoire décisive et pour leur liberté. (*Patriote savoisien.*)

— Le général Radetzki a adressé une proclamation aux Vénitiens. Ce n'est pas comme guerrier, ou comme général vainqueur, à ce qu'il dit, mais comme père qu'il leur parle. Voici les conditions paternelles qu'il leur impose :

« Art. 1er. Soumission absolue et complète.

» Art. 2. Reddition immédiate de toute la ville, des forts et des arsenaux, qui seront occupés par mes troupes, auxquels seront livrés de même tous les bâtiments de guerre, à quelque époque qu'ils aient été construits, tous les instituts publics, tout le matériel de guerre et tous les objets appartenant à l'Etat.

» Art. 3. Livraison de toutes les armes, qu'elles appartiennent à l'Etat ou aux particuliers.

» J'accorde, par contre, les points suivants :

» Art. 4. Il est permis à toutes les personnes sans exception qui veulent quitter la ville de partir de Venise par terre ou par mer, dans les 48 heures qui suivront la reddition.

» Art. 5. Un pardon général sera publié pour tous les officiers et simples soldats des troupes de terre et de mer.

» Les hostilités seront suspendues de ma part durant toute la journée de demain jusqu'à l'heure ci-dessus fixée, c'est-à-dire jusqu'au 6 mai, à huit heures du matin.

» Quartier-général de Casa-Papadopoli, le 4 mai 1849. »

Radetzki prévient les Vénitions que ces conditions sont *invariables* et qu'il les exige au nom de son souverain.

Toscane.—FLORENCE, 7 *mai*.—Ce soir, quelques tentatives de désordre ont eu lieu dans notre ville. Tous les bons citoyens connaissent tous les prétextes que l'on peut mettre en usage pour provoquer une intervention autrichienne. Nous regardons les tentatives de ce soir comme un acheminement à ce résultat. Le bon sens du Peuple lui enseigne comment il doit pourvoir à sa sûreté, à son honneur, à sa liberté. Aussi espérons-nous qu'il saura toujours, comme il l'a fait aujourd'hui, éviter les piéges que l'on pourrait lui tendre. (*Nazionale.*)

République romaine. — ROME, 4 *mai*, 7 *heures* 1/4. — *Dépêches télégraphiques.* — Vers les *Frattoccie* on aperçoit deux drapeaux, dont le brouillard empêche de distinguer la couleur. Rien de nouveau sur toute la ligne du Levant et du Ponent.

9 *heures* 25 *minutes*. — Les deux drapeaux sont hors de vue.

4 *heures* 30 *m*. — Grand mouvement de troupes aux portes d'Albano. Elles marchent sur Rome. La tête de la colonne a déjà traversé les prés. On n'aperçoit point de drapeaux.

5 *mai*, 7 *heures du matin*. — Sur la route d'Albano, à neuf milles de distance, on aperçoit l'avant-garde, qui continue son mouvement vers Rome. Par le chemin de la colonne les troupes marchent dans la direction de Rome; sur la route d'Albano, un corps d'armée est arrivé aux Trois-Fontaines, l'avant-garde s'arrête sur deux points, à la hauteur de Torre-di-Mazza-Via : il y a environ 1,000 hommes.

10 *heures* 20 *m*. — Le feu s'engage entre l'avant-garde napolitaine et les troupes romaines, qui sont parties pour s'opposer à leur marche. On se bat; feu de mousquetterie. On n'aperçoit aucun drapeau. Les ennemis sont mis en fuite. Ils se retirent vers Marino. Le feu continue de ce côté.

10 *heures* 45 *m*. — On n'aperçoit plus personne. (*Moniteur romain.*)

5 *mai*. — Vous savez que les Napolitains, cause première de notre ruine, à la honte de l'Italie, ont depuis le mois passé envahi nos frontières; ils s'avancent avec une nombreuse artillerie, entre autres une batterie de 24.

Winspeare commande l'armée napolitaine, dans laquelle se trouvent aussi le roi, des cardinaux, quelques princes de Rome, des prêtres et des moines. Tout cela porte la croix comme au temps des guerres de la Palestine.

Nous attendons ici leur venue avec impatience. Ils n'y trouveront que des ennemis, encore dans tout l'enthousiasme de la victoire. Le combat sera d'autant plus sanglant et plus acharné, que tout le monde redoute la férocité de ces troupes accoutumées au carnage. Rome triomphera, et cette victoire ne sauvera pas seulement l'honneur de l'Italie, mais peut-être l'Italie toute entière, et avec elle la démocratie européenne. L'esprit public est excellent. Tout le monde paraît très résolu, et l'on compte sur une victoire complète. Il est très probable que demain nous serons attaqués par toute l'armée napolitaine; mais nous sommes disposés à les bien recevoir.

La haine contre les Napolitains est portée à son comble; on a fait tant de barricades, on a trouvé de tels moyens de défense qu'on se croirait revenu aux beaux temps de l'antiquité. Il n'existe plus de trace de ce vil servage clérical; quelques traîtres ont été découverts et châtiés; et ce Peuple qui adorait Pie IX le maudit maintenant, et lui crie mort et infamie. Les plus modérés sont devenus de chauds républicains; et toutes ces épreuves n'ont servi qu'à consolider la République, et à la montrer comme le seul gouvernement capable de faire le bonheur du Peuple et de sauver son honneur. En se promenant dans les rues de Rome, même en ce moment où l'on se bat si près de ses murailles, on voit peinte sur tous les visages la plus ferme résolution, et en même temps une insouciance qui semble braver le danger. Tous les soirs la ville est illuminée afin qu'en cas d'alarme il ne naisse aucune confusion. L'Assemblée, qui est en permanence, se montre à la hauteur des circonstances.

Le gouvernement publie un avis portant qu'un détachement de cavalerie française est à Fiumicino, et qu'une colonne de 450 Lombards, bien armés, vient se joindre à nous. (*Correspondance du Nazionale.*)

— Avant de franchir la frontière, le roi de Naple a écrit au général Oudinot une lettre courtoise. Nous ne connaissons pas la réponse. (*Corriere mercantile.*)

— Le 30, les Napolitains étaient à Terracine. Le roi, venu de Frondi, y fit son entrée. Au même moment, les équipages de l'escadre espagnole qui avait jeté l'ancre devant cette ville, s'emparèrent de quelques batteries abandonnées. La bannière romaine et française fut repliée. On la remplaça par la bannière pontificale. Le commissaire du pape prit possession de la ville. (*Idem.*)

— Le 3, une colonne napolitaine de 8,000 hommes entrait à Tellini; une autre, de 9,000 hommes, était à Frosinone.

— On dit que M. d'Harcourt a demandé des explications au commissaire Scristori, sur l'entrée des Autrichiens en Toscane.

— La commission des barricades invite les forgerons à préparer des chausses-trappes en fer, pour s'en servir contre la cavalerie ennemie.

6 *mai*.—Le corps napolitain, battu et dispersé par Garibaldi, était de 5,000 hommes. Il a été fait 400 prisonniers, qui sont déjà entrés dans Rome. Un millier de Napolitains ont jeté leurs fusils devant la légion de Garibaldi, fuyant comme s'ils avaient eu des ailes aux talons. Le reste fut tué ou pris. Garibaldi faisait un mouvement pour marcher à la rencontre des Espagnols, qui ont opéré leur jonction avec les Suisses.

Avezzana, à la tête de 20,000 hommes, était prêt à repousser l'attaque des Français; mais ils ne se sont pas présentés.

Le triumvirat a fait une proclamation pour inviter le Peuple à recevoir les prisonniers napolitains comme des frères, bien qu'ils marchent sous un drapeau déshonoré. (*Censore.*)

CIVITA-VECCHIA, 6 *mai*. — Les ambassadeurs F., A. et P. accompagnés d'un général napolitain se sont rendus de Gaete à Salo sur un vapeur napolitain, dans le but de presser le général Oudinot d'attaquer Rome d'accord avec les Napolitains, avant l'arrivée des nouveaux ordres que l'on attendait de Paris. A l'heure même où se tenait le conciliabule à Salo le gouvernement de la République romaine dont on conspirait la mort délivrait les prisonniers malgré le refus du général Oudinot de rendre les 4,000 fusils séquestrés à Civita-Vecchia. Ces prisonniers à leur sortie de Rome ont été accompagnés par la population. On dit que cet acte de générosité a engagé le général Oudinot à relâcher le bataillon Mellara, mais on ne sait pas si on leur rendra leurs armes.

Une frégate américaine arrivée à Civita-Vecchia le 8, a, donné la nouvelle que le 7 Livourne avait été attaquée par les Autrichiens et leur opposait une forte résistance.

ANCONE, 4 *mai*. — Rome a mis tous les étrangers et spécialement les Français sous la sauvegarde de l'honneur national; Ancône a imité cet exemple. Nous savons qu'il ne faut pas imputer aux Peuples les fautes de leur gouvernement, et quiconque ferait à un Français le moindre outrage blesserait en même temps l'honneur italien. Sans prouver du reste que les Français n'éprouvent aucune crainte, nous donnons l'extrait d'une lettre écrite par le consul de France au président de la province d'Ancône.

« Malgré les invitations les plus pressantes et les ordres » même de notre amiral, j'ai refusé de me rendre à son » bord, ayant pleine confiance dans les assurances verba- » les que vous m'avez données et la promesse écrite que » vous m'avez faite de veiller à la protection et à la sûreté » des Français, de ma famille et de ma personne, que je » mets sous la sauvegarde de votre parole et de votre hon- » neur. »

On travaille avec activité aux fortifications jour et nuit, des milliers d'ouvriers sont employés à la lanterne aux Capucins, à Monte-Gardetto et autour des murailles. Toutes les portes du côté de la mer sont murées. Tous les jours un bataillon de garde nationale fait le service; Ancone est décidée à résister à tout prix. La population se montre fort animée, et disposée à combattre jusqu'au bout pour le salut de la République, pour notre indépendance.

D'après les nouvelles de Rome le président a intimé hier aux deux vapeurs français qui se trouvaient dans notre port l'ordre de se mettre hors de la portée du canon. Le vice-amiral Ricaudy a déclaré qu'il n'avait reçu aucun ordre du gouvernement contre Ancône et que s'il en arrivait il les communiquerait quatorze heures avant toute hostilité. Le vapeur le *Brazier* est venu de Trieste et après avoir communiqué avec l'amiral est reparti avec le *Solon* pour Venise.

SUISSE.

Les journaux de Genève et de Berne ne contiennent aucune nouvelle importante.

POLOGNE.

CRACOVIE, 9 *mai*. — C'est demain que commencera le transport des troupes russes par le chemin de fer de la Haute-Silésie et par celui de Guillaume. Elles se rendront d'ici à Myslowitz, et traverseront la forteresse prussienne de Kozel, les villes de Ratibor et d'Oderberg, d'où elles prendront le chemin de fer autrichien pour se rendre en Hongrie. La totalité de ces troupes n'est pas encore connue; l'administration du chemin de fer est pour le moment informée d'un transport de 14 mille hommes et de 18 mille quintaux de munitions.

— Le chef de la police que les Russes organisent à Cracovie, est un colonel qui s'appelle Lesczynski.

— Les 7 et 8 mai, 25 mille hommes d'infanterie et 8 mille hommes de cavalerie russe sont arrivés à Ostrow en Moravie. Il paraît que ce sont les mêmes troupes qui passaient par Cracovie les 5 et 6 mai.

— Nous recevons, sur la direction de l'invasion russe et son personnel, les détails suivants :

Un bureau diplomatique dirige l'expédition. Il est présidé par le prince Paskiewicz, et se compose du général Berg, du général Sophianos, né dans la Crimée, et d'un chevalier de Firks, connu beaucoup du beau monde dans les capitales de la Russie, et ayant des relations intimes avec la police et son chef à Varsovie, Abranowicz. Le commandement militaire supérieur est confié au général Freitag. Le corps qui se trouve déjà à Cracovie et en Gallicie, est sous les ordres du général Rüdiger. On ne sait pas encore le nom du général qui commandera le corps qui se dirige sur Vienne par le chemin de fer.

— D'après les dernières nouvelles, les Russes se dirigent vers les Carpathes, du côté de Sandec, où tous les boulangers ont reçu l'ordre de préparer du pain pour 20,000 hommes.

KALISCH, 4 *mai*. — Quarante pièces de gros calibre ont été envoyées d'ici à Czenstochova; pour leur transport, on a été obligé de louer des chevaux chez des particuliers, ce qui prouverait que le corps de train russe n'est pas dans un bon état. (*Gazette de Silésie.*)

HONGRIE.

Les journaux autrichiens même ne trouvent pas assez d'expressions pour rendre l'enthousiasme qui règne à Pesth depuis que les Hongrois y sont rentrés. La ville entière n'est qu'une grande place où l'on s'enrôle sans cesse. On s'y enrôle avec le plus grand désintéressement, en refusant l'argent que l'on donne ordinairement aux nouveaux enrôlés. Les femmes elles-mêmes demandent des armes dont la fabrication occupe non seulement les armuriers, mais aussi tous les serruriers et maréchaux-ferrants. Cet enthousiasme pour leur cause n'empêche pas les Hongrois d'être très humains et indulgents envers ceux des habitants allemands qui ne partagent pas leurs sentiments. Kossuth, qui était attendu à Pesth, a fait acheter toutes les subsistances afin de réduire l'ennemi par la faim, dans le cas où celui-ci parviendrait à s'avancer dans le pays.

— La *Gazette nationale* publie du camp autrichien près de Presbourg une lettre dont nous tirons quelques extraits : Le général Welden a établi son quartier-général dans le palais de l'archevêché et il est entouré de Croates Serezans. Une quantité d'officiers battent le pavé de la ville, n'ayant plus de soldats à commander. Les troupes font des marches et des contre-marches à travers la ville, tantôt sur la rive gauche, tantôt sur la rive droite du Danube, sans qu'aucun plan préside à ces mouvements. Les canons arrivent tantôt dans les cours du château, et tantôt ils en sortent, sans que personne ne sache dans quel but. Le camp principal se trouve au pied de Carpathes, sur une plaine où les chemins de fer de Tyrnau et de Pesth se croisent. En jetant un coup d'œil sur les groupes de cette armée, on voit facilement qu'elle a été battue à plusieurs reprises. Il n'y a pas un uniforme qui soit en bon état, l'armement est défectueux, la discipline méconnue. Les uns tous nus, gisent par terre et attendent que leurs chemises soient séchées; d'autres réparent leurs uniforme déchirés; tous les soldats allemands sont découragés.

Il n'y a que les soldats de Bohême qui chantent ou dansent parfois Les officiers ne savent rien de ce qui se passe et ils sont maintenus à dessein dans cette ignorance; aussi tombent-ils avec avidité sur chaque morceau de journal que le hasard leur apporte et les bruits les plus alarmants se perpétuent ainsi dans l'armée. On y disait, par exemple, que les Hongrois étaient entrés en Bohême. Mais ce ne sont pas seulement les affaires politiques que l'armée ignore, elle n'est pas même informée de ce qu'elle doit faire dans le camp. Le désordre est si grand qu'on ne peut savoir dans le quartier-général où se trouve tel ou tel régiment. Les dragons de Fiquelmont ont perdu quatre escadrons; leur capitaine ne sait pas ce qu'ils sont devenus, s'ils ont déserté, ou s'ils ont été massacrés ou faits prisonniers. Les troupes qui arrivent attendent en vain des ordres et marchent des jours entiers avant de trouver le corps auquel on les destine.

Le même désordre dans les opérations militaires : un détachement qui a dû se rendre au nord, s'est rendu du côté opposé. Les soldats qui ont passé aux Hongrois gardent toujours leur ancien uniforme, ce qui augmente la confusion. Windischgraetz avait, il est vrai, ordonné d'attacher aux shakos des rubans blancs, pour distinguer les soldats impériaux des soldats hongrois ; mais ceux-ci, l'ayant appris, firent de même, et parcouraient souvent les camps impériaux sans être reconnus. Cette armée désorganisée ne pourrait pas tenir devant Presbourg, malgré la bonne position qu'elle y occupe. Elle manque aussi de canons; l'artillerie est plus nombreuse et mieux servie chez les Hongrois, qui ont pour artilleurs des ingénieurs et des élèves de l'école polytechnique de Vienne. D'ailleurs, il parait que les Hongrois veulent tourner Presbourg, et qu'ils amusent les Autrichiens par des combats partiels, comme ils l'ont fait près de Pesth, tandis que le gros de leur armée, composé de 80,000 hommes, sous Dembinski, marche contre les Russes vers les frontières de la Moravie et de la Silésie.

Un combat décisif devant Presbourg pourrait bien être ajourné. Welden ne saurait de sitôt prendre l'offensive, car il n'a pas d'armée; il n'a que des soldats dispersés, et une attaque sérieuse le forcerait de se retirer à Vienne. Mais les Hongrois ne pourraient pas non plus livrer de batailles décisives avant de mettre l'ordre dans cette masse énorme de combattants qui leur afflue de tous côtés. L'enthousiasme des Hongrois se communique aussi aux Allemands et aux Slaves. La cause hongroise devient synonime de la cause de la liberté.

AUTRICHE.

VIENNE, 9 *mai*. — Les généraux Clam, Reischach et Schœnhals, employés dans l'armée autrichienne en Italie, vont prendre part à la guerre de la Hongrie. Le dernier sera nommé ministre de la guerre.

— Les Russes ne marcheront pas en Hongrie par Jablunka, mais par Saypusch.

— Le nombre des blessés est si considérable, qu'on a été obligé d'avoir recours à plusieurs villes des environs de Vienne pour les soigner ; car tous les hôpitaux de la capitale ne peuvent pas les contenir. (*Le Lloyd.*)

ETATS GERMANIQUES.

FRANCFORT. 12 *mai*. — Le nombre des députés de l'Assemblée nationale diminue tous les jours. Aujourd'hui encore dix huit députés, dont douze Prussiens, ont donné leur démission. Le comité des 30 a retiré ses propositions (nous les avons rapportées hier) pour se rallier à une motion de M. Backhaus, d'après laquelle le pouvoir central devra prendre des mesures nécessaires pour faire prêter serment à la Constitution par la force armée, la landwehr et les gardes nationales de tous les Etats allemands. Cette motion a été adoptée.

Bavière. — MUNICH, 9 *mai*.—Le gouvernement a publié aujourd'hui une proclamation, dans laquelle il déclare le comité de défense du pays, formé dans le palatinat et toutes ses résolutions nulles et non obligatoires.

KAISERSLAUTERN, 9 *mai*. — Le comité de défense du pays a publié l'avis suivant: Trente officiers polonais ont pris du service dans notre armée pour le cas de guerre. Nous nous sommes mis en relations avec la Prusse, la Hesse rhénane et avec Bade pour agir de concert. La Hesse rhénane et particulièrement l'association des arquebusiers ont promis de nous envoyer des renforts. Nous attendons à chaque moment des réponses de Hanau et des autres parties de l'Allemagne. Nous nous sommes adressés aux patriotes des chambres de Wurtemberg, de Bade et de Hesse pour réclamer leur concours aux efforts du palatinat. Aussitôt que nous pourrons disposer des hommes nécessaires, nous obtiendrons 30.000 fusils à baïonnettes.

— Les riches collections d'objet d'arts à Dresde paraissent avoir beaucoup souffert pendant l'insurrection. Au nombre des tableaux perdus ou endommagés dans la galerie, se trouve la fameuse Madone de Murillo, perforée par les balles. Le Musée d'histoire naturelle est détruit de même que l'ancien Opéra avec ses fresques d'un si beau travail.

Saxe. LEIPSICK, 11 *mai*. — Un combat entre les troupes envoyées d'ici et les insurgés qui se retiraient de Dresde a eu lieu aujourd'hui à deux milles de Leipsick près de Liebertwolkowitz. On n'en connait pas les détails. Les troupes ont fait 20 prisonniers.

On a envoyé ici de Chemnitz sous bonne escorte plusieurs insurgés et entre autres le patriote russe Bakounin.

Provinces rhénanes. — MAYENCE, 11 *mai*. — La ville de Ludwigshafen, dans le palatinat, est au pouvoir de la garde civique, renforcée de celle d'Osthof et de Frankenthal : il y a cent hommes de garnison qui ont passé du côté de la garde civique, de même que les 400 hommes envoyés de Spire pour reprendre la ville. Toutes ces troupes ont prêté serment à la Constitution et ont été envoyées à l'armée du Peuple à Neustadt ou à Kaiserslautern. (*Gazette de Mayence.*)

— Le gouvernement de Nassau a déclaré que toute la force armée du duché était à la disposition du pouvoir central, et qu'il n'enverrait point de plénipotentiaire au congrès des princes à Berlin.

— A Eisenach, ville du grand-duché de Saxe-Weimar, toute la garde civique a prêté serment à la Constitution.

— Les gardes bourgeoises, dans le pays du Hanovre, prêtent partout serment à la Constitution malgré le roi qui s'obstine à ne pas vouloir la reconnaître.

MANNHEIM, 11 *mai*. — Cent cinquante soldats bavarois, envoyés hier à Ludwigshafen probablement contre le Peuple, se sont réunis à lui et ont prêté serment à la Constitution. Trois cents arquebusiers bien armés viennent d'arriver ici de Hanau; on les a reçus avec des marques d'allégresse. A Landau, tous les régiments ont prêté serment à la Constitution malgré les officiers qui s'y sont opposés. A Heidelberg le Peuple s'est armé et veut s'opposer au passage des troupes bavaroises qu'on envoie dans le palatinat. (*Gazette de Cologne.*)

PRUSSE.

BERLIN, 12 *mai*. — Le ministère a rappelé les employés prussiens qui remplissaient en même temps des fonctions auprès du ministère à Francfort.

— Un congrès composé des membres l'ancienne confédération germanique sera convoqué à Berlin. On doit y discuter un projet de constitution pour l'Allemagne et conférer le pouvoir central provisoire au roi de Prusse pour qu'il pacifie l'Allemagne. (*Journaux de Berlin.*)

ILES BRITANNIQUES.

Angleterre. — *Fonds publics*. LONDRES, 14 *mai*. — Les consolidés ont ouvert à 91 1[8 comptant, et 91 1[4 pour compte; ils ont fermé à 91 1[8 1[4 comptant, et 91 1[4 3[8 pour compte.

Dans la chambre des lords, lord Beaumont a adressé des interpellations au ministère relativement à l'intervention française en faveur du pape, intervention que l'orateur paraissait condamner. Nous ignorons le résultat de ces interpellations.

Lord Palmerston a annoncé dans la chambre des communes que, nonobstant les hostilités entre le Danemark et l'Allemagne, des négociations d'une paix définitive étaient pendantes, et qu'il espérait qu'elles se termineraient favorablement.

On a discuté le bill de l'amélioration des terres en Irlande.

Le *Times* commence ainsi sur la France un article daté du 14 mai : « L'aspect des affaires à Paris montrerait qu'une crise ne serait pas éloignée, et prouverait même aux plus incrédules et aux plus enthousiastes que l'état actuel des choses n'est pas la fin de la Révolution française. »

L'*Examiner* dit qu'il sera impossible de gouverner Rome toujours à l'aide d'armées étrangères, et que cependant le pape ne pourra régner sans leur secours. On se rappellera son nom comme celui de Louis XVIII, qui est revenu dans les *wagons des bagages étrangers*.

Il semblerait ne pas rester de doute sur le sort de la papauté. Depuis que le pape a été jeté à Gaëte parmi les diplomates et les rois, il est tombé dans toutes les idées royalistes d'un pouvoir imprescriptible et irrévocable; il a fermé les oreilles, a tout compromis avec ses sujets, et il ne veut rentrer par aucun autre moyen que par la force des baïonnettes.

— Dans un autre article, ce même journal dit que l'invasion de la Hongrie par les Russes est l'oppression de toute idée libérale, de tout progrès et de tout ombre de liberté en Europe; c'est l'anéantissement de la Constitution hongroise qui dure depuis huit siècles, et le suicide politique de l'Autriche; ou c'est le commencement d'une guerre européenne qui durera des années, et dans le tourbillon de laquelle seront entraînés même ces gouvernements qui, amis de la paix, ont préféré rester à l'écart. L'intervention de la Russie a décidé la lutte.

— En Angleterre, le bruit court qu'on prépare des appartements pour recevoir le roi de Hanovre. Les rois jouent aux barres.

IRLANDE. — Les émigrations, la famine, le choléra augmentent chaque jour dans ce pays d'une manière impossible à décrire. Non-seulement les pauvres et les fermiers quittent leur patrie, mais les hommes de toutes les professions et de toutes fortunes fuient cet horrible spectacle. On douterait de la Providence si tout un Peuple périssait en vain.

BELGIQUE.

BRUXELLES, 15 *mai*. — Les débats de la chambre ne présentent rien d'important.

Parmi les mesures énoncées par le ministre des travaux publics lors de la discussion de son budget, est la réunion prochaine à l'administration centrale, dans une direction générale, des deux services des ponts-et-chaussées et des mines.

— C'est hier pour la première fois que les gardes civiques des quatre légions de Bruxelles ont fait l'exercice. Les gardes civiques des faubourgs sont allés également à l'exercice.

— L'association des artistes d'Anvers vient d'ouvrir une souscription dont le produit est destiné à l'érection d'un monument à la mémoire de Pierre Molyn, arraché si prématurément aux arts.

HOLLANDE.

AMSTERDAM, 12 *mai*.—Guillaume III a prêté aujourd'hui, à une heure, serment à la Constitution entre les mains des Etats-Généraux et en présence des dignitaires du royaume, du corps diplomatique, etc.

Avant de jurer le maintien de la loi fondamentale, le roi a prononcé le discours suivant :

« Messieurs les membres des Etats-Généraux !

» Appelé par ma naissance et par la loi fondamentale, après le décès de mon père immortel, au trône royal des Pays-Bas, j'ai accepté immédiatement les rênes du gouvernement, et j'en ai donné communication à tous mes sujets chéris.

» C'est maintenant le moment où, en face du Tout-Puissant, qui tient le sort des rois et des peuples en ses mains, et en invoquant son nom très saint, je viens m'allier à mon peuple noble, fidèle et ami de l'ordre.

» La position dans laquelle je me trouvé placé est élevée, les devoirs qu'elle m'impose sont graves. Les rois ne sont pas plus exempts que les autres des faiblesses humaines, c'est pourquoi ils ont besoin d'institutions et de lumières, *afin que la couronne reste un foyer toujours prêt à répandre une chaleur bienfaisante*.

» Ce peuple qui a été un des premiers *à faire sortir du milieu des ténèbres, de la violence et de l'oppression du moyen-âge* l'ordre, la liberté, et qui a donné toujours des gages pour le maintien de l'un et de l'autre, vient encore de réviser et de reconstituer ses institutions selon les besoins du royaume. Roi et peuple, maison d'Orange et nation de la Néerlande ont accompli cette œuvre grave avec calme; et les bienfaits inappréciables de repos et de paix sont restés la part du sol néerlandais chéri.

» Lorsque nous jetons les yeux sur les troubles, qui désolent une grande partie de l'Europe, sur l'extinction des sources de subsistance et de bien-être, lorsque nous recevons des leçons si imposantes, soyons reconnaissants envers Dieu, qui a protégé notre chère patrie, et resserrons-nous chaque jour davantage, afin que nous restions dignes de sa bénédiction.

» Demandons-nous tous les jours si, comme Néerlandais, nous avons rempli nos devoirs envers la patrie ; moi, comme roi, vous, comme représentants du Peuple ; et ce juge, qui siége dans notre conscience, ce juge que personne ne peut renier, nous indiquera la voie de l'honneur et des intérêts du pays.

» Notre maintien calme dans ces temps agités ne nous a pas seulement garantis de grands maux, il a encore augmenté la considération du royaume, qui s'est acquis l'admiration de tous les peuples civilisés.

» Je me lie à un peuple plus grand par ses vertus que par son territoire, plus fort par l'union que par le nombre. C'est une mission sublime que d'être roi d'un tel Peuple. »

Un des témoins occulaires de la fête d'inauguration annonce au journal l'*Emancipation* que tout s'est passé avec beaucoup d'enthousiasme.

« Quand je dis enthousiasme, ajoute-t-il, je parle de notre enthousiasme général pour le principe monarchique, plus que pour la personne royale. Dans le discours du roi, une seule phrase a déplu, c'est celle où il touche si malencontreusement au moyen âge. Le soir, il y a eu illumination générale : beaucoup de particuliers s'y sont préparés avec luxe. »

TURQUIE.

Le bruit a couru de la destitution de Rifaat-Pacha, président du conseil des ministres; Rifaat Pacha est un de ces hommes qui appartiennent aux idées nouvelles; il a été pendant longtemps ambasadeur à Vienne, et sa politique, qui concordait entièrement avec celle de Reschid-Pacha, était toute opposée aux prétentions russes.

La nouvelle de cette destitution n'est rien moins qu'officielle; mais, si elle venait à se confirmer, elle donnerait complètement raison à nos prévisions.

Certains journaux ont pourtant fait mention de l'échec qu'aurait éprouvé à Constantinople l'envoyé du czar, le général Grabé; cet échec, à notre avis, n'aura pas de suites de nature à entraîner la guerre entre la Russie et l'empire ottoman.

Nous avons trop de motifs de douter de l'énergie du divan pour espérer qu'il se décidera à faire preuve en ces circonstances critiques de cette vieille énergie que la Sublime-Porte puisait jadis dans des éléments qui cette fois tendent à s'annihiler : nous voulons parler du fanatisme religieux et du sentiment patriotique. A part certains centres de population, tels que Damas, Bagdad, etc., le fanatisme n'a plus d'action bien puissante; le sentiment patriotique ne le remplace guère que par boutades; Reschid-Pacha et Ali-Pacha en sont à peu près, aujourd'hui, les uniques représentants; mais, nous le répétons, et la destitution dont on parle le confirme, nous avons la certitude qu'elle ne sera pas isolée, nous la regardons au contraire comme le prélude d'une série d'actes de ce genre, et comme l'aurore d'une nouvelle politique : celle des partisans de l'ancien ordre de choses et des complaisants du cabinet de Saint-Pétersbourg.

Or, sans trop nous avancer, le fait nous parait très vraisemblable.

Certes, nous sommes loin de donner toute notre approbation à la politique suivie jusqu'à ce jour par Reschid-Pacha; mais entre la mollesse et le peu d'initiative du gouvernement dont il est l'âme et l'expression, et entre les trahisons probables et l'inintelligence certaine de ceux qui seront appelés à le remplacer, notre choix n'est pas douteux.

Nous croyons d'ailleurs que les actes de Reschid-Pacha ont subi jusqu'à ce jour l'influence des diplomates étrangers. Depuis longues années, ces endormeurs en titre ne réussissent que trop bien à maintenir dans l'inaction un empire dont le réveil serait défavorable aux espérances qu'ils nourrissent en secret.

Ainsi, pour présenter un exemple des entraves que l'on apporte habituellement à tous les bons vouloirs de la sublime Porte, nous rappellerons le fait suivant : Lorsqu'il devint indispensable de donner aux troupes turques des instructeurs européens, on avait choisi des officiers français; or, il n'y eut aucune espèce d'avanies que l'on négligeât pour dégoûter ces braves militaires d'un service dans lequel les succès qu'ils obtenaient donnaient de l'ombrage aux autres puissances.

On fit tant des pieds et des mains qu'ils furent contraints de renoncer à leur position, et que, par suite de leur démission, les soldats turcs durent se contenter du rudiment d'instruction qu'on était parvenu à leur faire acquérir. Plus tard, les officiers français furent remplacés par des Anglais, lesquels à leur tour se virent supplantés par des militaires autrichiens, auxquels, dans un court espace de temps, la Russie donna des successeurs.

Or, tous ces systèmes divers se croisant et se contrariant l'un l'autre, il ne restait au bout de tout cela que trouble et confusion dans l'esprit du soldat turc, c'était précisément le résultat que l'on cherchait à obtenir.

On parvint néanmoins à surmonter ces difficultés, et à l'heure qu'il est l'armée ottomane manœuvre avec une précision très-remarquable; on doit cela aux efforts de Reschid et à sa persistance à maintenir dans leur emploi les officiers français, dont il fit choix à Paris lors de sa dernière ambassade.

Nous aurions été heureux de payer le même tribut d'approbation à tous les actes de son ministère, mais, soit opposition de la part de ses collègues, soit timidité personnelle, ses actes ont été loin de justifier les espérances que l'on avait fondées sur sa réputation d'homme libéral et réformateur.

Au reste, un homme d'Etat qui, pour se maintenir à son poste, a besoin de dépenser en intrigues, en préoccupations mesquines, en travaux souterrains l'activité qu'il destinait peut-être à des œuvres grandes, devrait être un homme bien habile pour faire triompher ses idées; nous ne pensons pas que l'homme d'Etat dont il est question fût de force à suffire à de pareilles exigences.

Il se pourrait que Rifaat-Pacha, disgracié, fût appelé prochainement à remplir à Paris le poste d'ambassadeur occupé aujourd'hui par le grec Callimaki.

Mais, comme nous l'avons dit plus haut, cette nouvelle a besoin de confirmation; la chute de tout le ministère actuel serait la suite de la destitution de ce fonctionnaire, et laisserait le champ libre à l'influence russe.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

PRÉSIDENCE DU CITOYEN ARMAND MARRAST.

Séance du 15 mai.

La séance est ouverte à une heure et demie.

Le procès-verbal est lu et adopté.

L'Assemblée adopte par assis et levé : 1° Un projet de loi autorisant la ville du Mans à contracter un emprunt de 200,000 fr. ; 2° un projet ainsi conçu :

« Il est ouvert au ministre de l'intérieur, sur l'exercice 1848, un crédit supplémentaire de 390,000 fr. applicable aux dépenses du chapitre 32 du budget dudit exercice (remboursement sur le produit du travail des condamnés détenus dans les maisons centrales de force et de détention.)

Ce dernier projet est voté au scrutin de division et adopté par 526 voix.

LE CIT. DE CHARENCEY a la parole pour un fait personnel. Il se plaint que plusieurs journaux l'aient désigné comme absent depuis trois jours, quand il a toujours assisté aux séances.

LE CIT. FLOCON dépose une pétition signée d'un certain nombre d'habitants de Reims, qui demandent le rappel du milliard de l'indemnité des émigrés.

L'Assemblée adopte, sans discussion, un projet de loi portant ratification d'un échange entre l'Etat et M. d'Angeville.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du budget de la guerre.

L'Assemblée adopte le chapitre 29, avec le chiffre de 7,780,500 fr., et le chapitre 30, avec le chiffre de 532,000 francs.

Chapitre 31. — Administration provinciale, 556,000 francs.

La commission propose une réduction de 37,800 fr.

LE CIT. DE RANCÉ fait remarquer qu'une notable partie de la réduction portera sur les cinq commissariats de Bougie, Milianah, Mascara, Tlemcen et Sétif. Les populations de ces villes et des terres qui les environnent sont, dit l'orateur, les moins avancées en civilisation de toutes nos possessions africaines.

L'emblème de la justice y est représenté par un casque et une cuirasse. Il faut donner à ces villes des commissaires civils pour faire fonctions d'administrateurs et de juges.

Après quelques observations du citoyen Guérin et sur la demande du gouvernement le chiffre du crédit du chapitre 31 est porté à 625,000 fr.

L'ensemble du chapitre est adopté.

Le chapitre 32 (services financiers) est porté au ministère des finances.

Chapitre 33. — Expropriation en Algérie, 2,900,000 fr.

Réduction proposée par la commission, 900,000 fr. — Adopté.

Chapitre 34. — Colonisation en Algérie, 1,715,000 fr.

Réduction proposée par la commission, 66,100 fr.

Cette réduction porte sur le matériel des pépinières pour une somme de 25,000 fr.

LE CIT. DE RANCÉ fait observer que si, dans le commencement, le gouvernement a eu raison de créer des pépinières, son intervention dans cette production n'est plus nécessaire aujourd'hui que l'industrie privée s'est livrée à la culture des arbres. En conséquence, il demande la suppression totale du crédit.

LE CIT. RAPPORTEUR rappelle que ces considérations ont été précisément celles qui ont décidé la commission à proposer une réduction sur le crédit affecté au matériel des pépinières.

LE CIT. LAMORICIÈRE appelle la sollicitude de l'Assemblée sur deux points qui intéressent l'Algérie.

Il y a six mois, dit-il, sur ma proposition, l'Assemblée avait voté une somme de deux millions pour rembourser le capital de l'expropriation faite dans les premières années de la conquête. La question a été renvoyée au conseil-d'Etat, il y a plus de quatre mois, et n'a pas encore reçu de solution.

L'orateur regrette aussi que l'administration supérieure ne se soit pas occupée de seconder les développements qu'ont pris en Algérie la culture et la fabrique. L'honorable général interpelle à cet égard le ministre de l'agriculture et du commerce.

LE CIT. BUFFET, ministre de l'agriculture et du commerce. Le gouvernement n'a pas cessé un instant de chercher à donner à l'Algérie un bon régime douanier. Une commission a été créée pour étudier les nombreuses et difficiles questions que soulève ce double travail; elle travaille sans relâche.

Quand la commission aura terminé son travail, je me réserve encore de le soumettre au conseil supérieur du commerce.

LE CIT. GÉNÉRAL CAVAIGNAC. Dans l'état actuel des choses, je demande au citoyen ministre de vouloir bien, dès à présent, étudier la question avec soin, car si le commerce de l'Algérie pouvait espérer des facilités pour l'admission des denrées algériennes en France, les ports de ce pays fourniraient à la France beaucoup plus de denrées qu'ils n'en fournissent en ce moment.

LE CIT. DE RANCÉ. Les colons ont consacré leurs dernières ressources à l'agriculture, les céréales sont très abondantes cette année, et si nous ne pouvons vendre nos grains avantageusement, c'en est fait de la prospérité de l'Algérie.

Ce que demandent les colons c'est moins la faculté d'importer les céréales en France que l'établissement d'un droit protecteur sur les grains étrangers en Afrique; cette mesure ne ferait pas hausser le prix du pain, car aujourd'hui ce sont les entrepositaires et les boulangers qui profitent des sommes qui seraient payées pour le droit protecteur.

LE CIT. BUFFET, ministre du commerce, déclare qu'il ne tiendra pas à lui qu'il soit donné promptement satisfaction aux réclamations de MM. Cavaignac et de Rancé.

Le chapitre 34 est adopté avec le chiffre de 1,683,900 francs.

Chapitre 35. — Colonies agricoles, 10,000,000 fr.

La commission ne propose aucune réduction.

LE CIT. TRÉLAT a la parole.

Cette année, on a envoyé un convoi de 200 colons seulement; il reste encore 13,720 demandes comprenant 52,696 personnes; il serait digne de la République de continuer le bienfait.

Je viens vous demander de vouloir bien anticiper jusqu'à concurrence de 5 millions le paiement des 35 millions qui restent encore à consacrer à la colonisation de l'Algérie ; ces 5 millions suffiront pour faire partir 6,000 colons qui alimenteront la colonisation d'une manière avantageuse.

LE CIT. CAVAIGNAC demande qu'avant de voter de nouveaux fonds il soit rendu compte de la manière dont les 15 millions dépensés ont été employés.

Je pense donc que l'on pourrait voter les 5 millions, avec cette condition qu'ils ne pourront être employés qu'après une inspection exacte, faite sur les lieux, sur le résultat des mesures prises ; cela importe non-seulement au bon emploi des deniers, mais à l'intérêt futur de la colonie.

LE CIT. GÉNÉRAL BARAGUEY-D'HILLIERS s'oppose à la mesure proposée. D'après les renseignements qu'il a reçus, les colons ne travaillent pas, et ne restent en Algérie que parce qu'ils y sont nourris.

LE CIT. CLÉMENT THOMAS. Ce qu'a dit le citoyen Baraguey-d'Hilliers porterait une atteinte grave à nos colonies algériennes.

LE CIT. BARAGUEY-D'HILLIERS. Je n'ai pas voulu leur porter atteinte, mais dire la vérité.

LE CIT. TOURRET. Il est évident que, malgré l'intelligence des colons parisiens, l'élément agricole manque à nos colonies agricoles d'Afrique; il faudrait, pour réussir, prendre dans les départements un certain nombre d'ouvriers agriculteurs, et les envoyer en Afrique : il ne manquera pas d'hommes de bonne volonté.

Une voix. — Il y a des inscriptions dans tous les départements.

LE CIT. FOY. On a presque fait une loi à la commission de ne prendre les colons que parmi les Parisiens. On a d'ailleurs envoyé beaucoup d'enfants en bas âge, qui avaient besoin des soins de leurs mères.

LE CIT. LAMORICIÈRE. Le citoyen Trélat a proposé un article additionnel au chapitre des colonies agricoles de l'Algérie, je viens appuyer cette proposition, et je demande à la développer.

LE CIT. PRÉSIDENT. La proposition du citoyen Trélat est un article additionnel; l'Assemblée, avant de le discuter, peut donc voter sur le chapitre, sur lequel il n'est pas proposé de réduction.

Le chapitre est adopté.

LE CIT. PRÉSIDENT. Je donne maintenant lecture de l'article additionnel : il est ainsi conçu

« Par anticipation sur le crédit de l'exercice 1850, une somme de 5 millions sera prélevée pour être affectée au service des colonies agricoles de l'Algérie. Toutefois l'emploi de cette somme n'aura lieu qu'après un rapport circonstancié, soumis à la sanction du pouvoir législatif. »

LE CIT. LAMORICIÈRE. Il est très vrai que l'élément agricole manque dans les colonies d'Algérie. L'année dernière, je savais qu'il n'y avait pas assez d'agriculteurs parmi les colons. Mais alors nous n'étions pas maîtres de la composition de notre personnel; il y avait à Paris une foule de familles qui mouraient de faim; il fallait les pourvoir.

La proposition que je soutiens aura pour effet d'envoyer à nos colons, en septembre et en octobre prochain, d'utiles auxiliaires, des cultivateurs qui, par leur travail et leurs leçons, donneront à nos colonies algériennes une impulsion des plus salutaires.

LE CIT. H. PASSY, ministre des finances. Nous ne voyons pas d'avantages à inscrire 5 millions au budget par anticipation, quand personne ne sait encore comment ils seront employés. Ce mode de procéder n'est, du reste, pas régulier; on ne vote pas un crédit sans que l'emploi en soit prévu, réglé.

Nous ne repoussons pas l'idée de compléter nos colonies, de leur donner d'utiles auxiliaires ; mais je crois qu'il est prudent de ne rien précipiter, et d'attendre les résultats de ce que nous avons fait pour savoir ce qu'il y aura à faire.

LE CIT. DE RANCÉ. Il est évident que le vote du crédit en ce moment serait fort utile, puisqu'on pourrait envoyer des colons cultivateurs en Algérie.

LE CIT. CAVAIGNAC. J'insiste pour le vote du crédit même facultativement, pour dissiper tous les doutes qui pourraient s'élever contre les colonies agricoles d'Afrique, ce vote aurait un grand effet moral.

LE CIT. LAUSSAT donne quelques explications dénuées d'importance.

LES CIT. LAMORICIÈRE et BARAGUAY-D'HILLIERS renouvellent les explications déjà données.

LE CIT. HENRI DIDIER. Il semble que certains hommes aient pris à tâche d'abaisser toutes les mesures de la Révolution.

LE CIT. BARAGUEY-D'HILLIERS. Je ne veux pas rabaisser ce qu'a fait la République, je viens réfuter des rapports mensongers.

LE CIT. GERMAIN, commissaire du gouvernement, demande que l'Assemblée décide si elle accorde ou non le crédit afin de donner le temps de tout préparer pour le mois de septembre.

LE CIT. TRÉLAT. Je dois faire observer qu'il ne faut pas tout-à-fait s'en prendre aux colons, si les défrichemens n'ont pas marché plus rapidement. l'Etat ne leur a pas encore délivré tous les instrumens aratoires dont ils ont besoin.

LE CIT. MARCHAND. Tous les instruments nécessaires seront mis à leur disposition.

LE CIT. GOUDCHAUX donne les motifs qui ont porté la commission à rejeter la demande du citoyen Trélat.

L'article additionnel des citoyens Trélat et Cavaignac est mis aux voix, il est adopté.

LE CIT. DE RANCÉ propose un paragraphe additionnel ainsi conçu :

« Les colons en faveur desquels le crédit est demandé seront choisis, par moitié, parmi les cultivateurs des départements. »

LE CIT. LAMORICIÈRE demande que ce choix soit fait « pour un tiers parmi les cultivateurs des départements, pour un tiers parmi les soldats libérés du service, et pour un tiers parmi les ouvriers. »

LE CIT. DE RANCÉ adhère à cette rédaction.

Cette proposition, qui devient le paragraphe 2 de l'article additionnel des citoyens Trélat et Cavaignac est adopté.

L'ensemble de l'article additionnel est également adopté.

Chapitre 36. Travaux civils, 7,420,000 fr.

La commission propose une réduction de 1,801,530 fr.

Le chapitre est adopté, ainsi réduit.

Le chapitre 37 et dernier (dépenses secrètes), 250,000 fr., est adopté, avec une réduction de 50,000 fr., consentie par le gouvernement.

L'Assemblée revient au chapitre 1er (personnel) qui avait été réservé.

Un amendement du citoyen Schœlcher, qui a pour but de porter à 122,000 fr. le crédit de 111,000 fr. affecté aux gages des gens de service, est adopté.

Le chapitre 1er (personnel) est adopté avec le chiffre définitif de 1,706,000 fr.

LE CIT. GLOXIN se plaint qu'on ait vendu un certain nombre de chevaux de trait dans l'armée, qui pouvaient encore rendre un bon service. Il demande, à cet égard, des explications.

LE CIT. LAMORICIÈRE répond que cette vente a eu lieu pour arriver à la réduction de l'effectif, dans les chevaux de l'armée, comme on y était arrivé pour celle des hommes.

LE CIT. PRÉSIDENT met aux voix la lecture d'une proposition de M. Flocon, laquelle est rejetée.

LE CIT. PRÉSIDENT met aux voix un article additionnel présenté par les citoyens Lamoricière et Ternaux. Il est adopté.

Un article, ainsi conçu, est proposé par la commission :

« Les examinateurs pour l'admission aux écoles spéciales du gouvernement seront nommés pour cinq ans.

» Il leur sera interdit de donner des leçons particulières dans les collèges et institutions préparatoires. »

LE CIT. BARAGUEY-D'HILLIERS s'oppose à la proposition.

L'article additionnel est adopté avec un changement de rédaction.

LE CIT. CRÉMIEUX. On nous annonce pour demain, à l'ouverture de la séance, un scrutin pour la nomination du président de l'Assemblée; je crois que cette opération est devenue parfaitement inutile...

De toutes parts : Oui ! oui !

LE CIT. PRÉSIDENT. Je consulte l'Assemblée sur cette proposition.

L'Assemblée décide que le scrutin n'aura pas lieu demain pour la nomination du président de l'Assemblée.

LE CIT. PRÉSIDENT. La conséquence du vote est la confirmation dans leurs fonctions de tous les membres du bureau.

Il est procédé, sauf les articles renvoyés à la commission, au vote d'ensemble sur le projet de budget du ministère de la guerre.

En voici le résultat :

Nombre des votants,	536
Majorité absolue,	279
Pour,	533
Contre,	

L'Assemblée a adopté.

La séance est levée à six heures.

NOUVELLES DIVERSES.

Par arrêté de M. le ministre de l'instruction publique et des cultes en date du 11 mai courant,

M. Jules Quicherat, répétiteur général de l'école nationale des chartes, est nommé professeur à ladite école, en remplacement de M. Champollion Figeac, dont la démission est acceptée;

M. L. de Mas-Lastrie, secrétaire trésorier de l'école, lauréat de l'Institut, est nommé répétiteur général, en remplacement de M. Quicherat;

M. Borel d'Hauterive, archiviste-paléographe, anciennement attaché aux travaux historiques, est nommé secrétaire trésorier de l'école des chartes, en remplacement de M. Mas-Lastrie.

A 8 heures, ce matin, les dépouillements de scrutins ont commencé dans toutes les sections électorales. Dans quelques-unes, contrairement à la loi, ce dépouillement a commencé hier. Une remarquable surveillance est organisée partout.

Partout l'opération du dépouillement se fait avec une parfaite régularité. Néanmoins, par la faute des électeurs, il y aura quelques embarras relativement à des synonimies de noms, par exemple : Il y a général Piat, Félix Pyat, et puis *Piat* tout court : à qui appartiendra ce dernier vote ? On le compte généralement à part.

— Une commission *ad hoc* est établie à l'Hôtel-de-Ville pour récapituler les votes de l'armée au fur et à mesure qu'ils arrivent.

— Aujourd'hui à midi tous les candidats républicains socialistes avaient une majorité très notable dans les 3e, 2e 9e et 4e arrondissements.

Dans les 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 12e, cette majorité était énorme.

Il est désormais certain que MM. Thiers, Bugeaud, Molé, Barrot ne seront pas élus à Paris.

— Demain matin le dépouillement des registres sectionnaires se fera à toutes les mairies.

—Par arrêté de M. le Préfet de la Seine, en date du 10 mai, libellé en 8 articles et placardé ce matin, le grand dépouillement général se fera le 18 mai, 8 heures du matin à l'hôtel-de-Ville, salle de la République.

— Un avis du préfet de la Seine daté du 12 mai, placardé hier au soir dans Paris, informe les jeunes conscrits de la classe de 1848 qui ne comparaîtraient pas devant le conseil de révision, dont les opérations vont prochainement commencer, des peines légales qu'ils encourraient.

— On concentre beaucoup de troupes dans les environs de Paris.

— Le comité historique des arts et monuments près le ministère de l'instruction publique et des cultes a adressé un rapport à M. le ministre au sujet du projet de translation de la Bibliothèque nationale.

— Le programme des courses de chevaux, qui auront lieu dimanche au Champs-de-Mars, en présence du président de la République, vient d'être placardé.

Ainsi qu'on l'a dit, six prix seront courus cette première journée, savoir : 1° Bourse de 1,000 fr.; 2° prix du cadran, 3,000 fr.; 3° prix des haras, 2,000 fr.; 4° prix de l'esplanade, 1,000 fr.; 5° prix de la Ville, 6,000 fr.; 6° course de haies, 1,200 fr. Total 14,200 fr.

— L'administration de la banque de France a fait établir, pour transporter ses garçons de recette dans tous les quartiers de Paris, des voitures-omnibus assez semblables à celles qui servent au service de la poste aux lettres.

— Le journal *le Peuple* publie aujourd'hui la lettre suivante adressée à l'un des curés de Paris :

« Monsieur le curé,

» Permettez-moi de recommander à votre intérêt les listes électorales de la Seine où se trouve mon nom. Si vous étiez assez bon pour les patroner en totalité ou en partie, je vous en aurais une vive reconnaissance.

Votre tout dévoué,

» Le vicomte D'ARLINCOURT.

» 13, rue Neuve-des-Capucines. »

— On nous signale un fait d'une haute gravité, et sur lequel des explications devront être demandées à la tribune de l'Assemblée.

Le vendredi 11 mai, 300 soldats environ, nés dans le département de l'Orne et appartenant au 14e léger, caserné à l'hôtel des affaires étrangères, ont été conduits à la caserne de Montreuil pour voter ; mais là, on les a renvoyés sous prétexte que les listes n'étaient pas arrivées du département. Ils devaient déposer dimanche leurs bulletins dans l'urne électorale; mais aujourd'hui 13, à six heures du soir, ils n'avaient pas encore voté.

On nous a dit que la plupart des soldats de ce département avaient l'intention de voter pour les candidats démocrates. (*Le Peuple.*)

— On écrit de Brest :

« En exécution des ordres du ministre, la corvette *la Sérieuse* est destinée à faire partie de la station des côtes occidentales d'Amérique, sous les ordres de M. le capitaine de vaisseau Fourichon.

» La corvette à vapeur *le Prony* est entrée en armement définitif le 8 courant. Ce bâtiment est destiné à transporter le plus tôt possible à Toulon les marins disponibles de la division de Brest.

» Le 8 mai, les corvettes de charge *la Proserpine* et *l'Allier* ont été destinées à transporter à la Guyane et aux Antilles les fonds nécessaires pour les dépenses du deuxième semestre et pour l'indemnitée accordée aux colons.

» *La Proserpine* et *l'Allier* devront faire, dans le moindre délai possible, toutes les dispositions nécessaires à leur prompt départ.

» Le vapeur *l'Epervier* prendra les fonds qui doivent être envoyés à Saint-Pierre et Miquelon. »

— M. le docteur Loyseleur-Deslongchamps, l'un des membres les plus distingués de l'Académie de médecine et des sociétée centrales d'agriculture et d'horticulture, chevalier de la Légion d'Honneur, vient de mourir.

— M. le général de Lostende vient de mourir à Mâcon, a la suite d'une longue et douloureuse maladie.

— M. Laurent Franconi, le célèbre écuyer, est mort hier à Paris.

— Le général sir Robert Wilson est mort à Londres, mardi 8 mai. Sir Robert Wilson était l'un de ces généreux Anglais qui favorisèrent l'évasion de Lavalette, condamné à mort par les réactionnaires de la Restauration.

VARIÉTÉS.

—

Intervention russe(1).

Ainsi donc, il est établi que depuis longtemps déjà le principe de non-intervention est la règle de la politique européenne... Qu'est-ce à dire? La Russie qu'on a vue si souvent, dans ces derniers temps, menacer au nom de ce principe, pourra-t-elle à son gré le fouler aux pieds? Lui sera-t-il permis d'interdire aux autres puissances ce qu'elle ose, ce qu'elle fait elle-même ? Et la France, et l'Angleterre, si jalouses entre elles de leurs droits sur ce point, ne laisseront-elles le champ libre qu'à leur redoutable rivale? Chose étrange ! Ces gouvernements constitutionnels dont l'action politique est toujours dépendante, toujours subordonnée à la volonté de pouvoirs souverains, qui doivent se faire une loi de la réserve, de la circonspection, dont on a le moins à redouter des caprices d'envahissement, ces gouvernements posent entre eux des barrières, se tracent à eux-mêmes des limites, se surveillent, se circonscrivent; et un pouvoir absolu, maître de lui, que rien n'embarrasse, rien n'arrête dans son action, qui n'est responsable qu'à lui-même de ses volontés, dont l'organisation toute miilitaire lui permet, le contraint presque de tout oser, ce gouvernement restera seul libre de ses mouvements.

Il acceptera les bénéfices de conventions dont il repoussera les charges. Il imposera aux autres, mais n'aura pas pour son compte le respect d'un principe établi pour lui et qui devrait l'être contre lui. La France, appelée par l'Italie, ne pourra passer les Alples sous peine de rencontrer une armée russe, et les Russes, appelés par l'Autriche, passeront les Karpathes, quitte à donner des explications quelconques! Est-ce là une situation honorable et digne d'un grand peuple? N'est-ce pas jouer le rôle de dupe? N'est-ce pas se lier les mains pour mieux être battus ? Nous comprenons très bien que le cabinet de Saint-Pétersbourg veuille réserver son indépendance; mais alors ayons la même prétention, et que les choses soient égales de part et d'autre. Certes, nous n'avons qu'à y gagner. Ce principe de non-intervention était humain, il garantissait tous les droits, et était en harmonie avec les mœurs et les idées modernes. Mais qu'il soit admis de chacun ou repoussé de tous: autrement il n'est qu'un piége. Si la Russie a usé de son droit en intervenant en Hongrie, nous userons du nôtre en intervenant en Italie : ce droit n'appartient à personne, ou bien il appartient à tous. Que si la Russie proteste, nous protesterons aussi. Ce ne sera donc plus qu'une question de fusil, mais quant au droit, il n'en faut plus parler.

Voilà ce que nous avons à opposer aux arguments que la Russie pourrait produire en justification de ses entreprises. Nous croyons y avoir répondu péremptoirement; mais nous ne nous aveuglons pas sur l'importance de cette démonstration. Au temps où nous sommes il vaut mieux avoir le nombre des bataillons que le droit de son côté. Cependant, lorsque la France en a la force, il est bon de montrer, qu'on est aussi en possession du droit, et nous pensons qu'il en est ainsi. Mais, dira-t-on, pourquoi faire un cas de guerre d'une occupation armée si loin de nous? Voilà notre grand malheur, nous ne sommes guère touchés que de ce qui se fait à nos portes. Comme si nous n'avions qu'à protéger nos frontières ! Comme si toute la politique d'une puissance comme la France devait se borner à faire respecter son territoire! C'est grâce à cette funeste indifférence que la Russie, de puissance de troisième ordre qu'elle était, s'est accrue au point de devenir une vraie menace pour la civilisation européenne.

Elle est sortie de Transylvanie, mais n'y peut-elle pas, n'y doit-elle pas revenir? Ne sait-on pas quelle est sa marche traditionnelle, quand elle a jeté les yeux sur un pays voisin? Y fomenter des divisions intestines, s'y rendre peu à peu nécessaire, indispensable, se faire appeler par un des partis, apparaître comme un dieu secourable et protecteur, prendre pied peu à peu, séduire, entraîner par de magnifiques promesses et puis enfin agréger à l'empire; voilà ce que fait la Russie depuis cinquante ans. Croit-on que sa présence en Transylvanie ait eu un autre but? Croit-on qu'elle y aura séjourné impunément? Sans doute je ne prétends point qu'il lui ait suffi de quelques jours pour arriver à ses fins. Mais le premier pas, le plus difficile est fait. Désormais il y a un précédent et comptez qu'il sera bientôt invoqué. On est sorti ; au moindre trouble intérieur, appelé ou non appelé, on revient. Le séjour est de plus longue durée. On fraternise avec les habitants. Ils se font peu à peu à cette sorte de protectorat. On intrigue, on fait vibrer la fibre nationale s'il y a lieu, sinon une autre passion, et bientôt, fasciné, éperdu, l'objet de tant de sollicitations se rend et change de maître.

Et sait-on ce que ce serait pour la Russie, que l'adjonction forcée ou volontaire, réelle ou seulement morale, de la Transylvanie? Ce serait une porte toujours ouverte sur l'Allemagne et la Hongrie, si tant est que les Russes veuillent se borner à l'occupation de la Transylvanie, car ce pays n'est qu'une partie de la Hongrie. Ces montagnes, barrière presque infranchissable jusqu'alors, leur livreraient désormais tous leurs passages; je ne parle pas de l'accroissement purement matériel, quoique nullement à dédaigner. Voilà ce que veut la Russie; voilà où la conduirait infailliblement une seconde occupation de ces provinces. Les puissances de l'Europe sont-elles disposées à le souffrir?

(1) Voir le numéro du 13.

Mais écartons même cette hypothèse de dangers ou de progrès territoriaux. Voyons ce que cette intervention vaut, dès maintenant, à la Russie comme influence politique.

Quel a été le plus grand résultat de la Révolution de Février? L'établissement de nouveaux gouvernements constitutionnels. Il est incontestable que cette similitude d'institutions établit un lien naturel et durable entre nous et des Peuples qui jusqu'alors nous étaient peu sympathiques. Ces récentes constitutions, développées conformément aux principes de la nôtre, ont créé de nouveaux intérêts, préparé de nouvelles alliances. Isolés depuis 1830 au milieu des puissances européennes, objets de crainte pour les uns, d'aversion pour les autres, nous n'avions point d'alliés naturels, les seuls vrais, les seuls solides. Que d'humiliations n'avons-nous point subies en silence, de peur de rompre avec le seul gouvernement qui parût nous vouloir accepter!

Désormais nos mouvements sont plus libres : nous avons sur qui compter, sur qui nous appuyer. Il y a solidarité entre nous et les gouvernements qui nous doivent en quelque sorte leur existence et leur durée. Mais encore faut-il que nous ne les laissions point écraser, et qu'ils aient plus à attendre de nous, comme gouvernements libres, que comme pouvoirs absolus. Et cependant nous souffririons l'intervention des Russes ! De quoi s'agit-il donc, sinon de la Hongrie, d'une puissance constitutionnelle, de la seule qui, de longue date, ait représenté nos principes dans l'Europe orientale? Et pourquoi combat-elle encore en ce moment? pour sa constitution en péril, pour son indépendance menacée. Souffrirons-nous qu'elle succombe et qu'au lieu d'un peuple animé de nos sentiments, nous n'ayons plus entre nous et les Russes, qu'une province gouvernée plus ou moins despotiquement ?

Encore, si là devaient se borner les conséquences de notre inaction. Mais peut-on l'espérer ? Croit-on que ce soit en vue du développement des institutions libres et à leur profit, que la Russie prête ses soldats à l'Autriche? Imagine-t-on seulement que le czar laisse au cabinet de Vienne la liberté de son action politique? Pense-t-on enfin qu'il n'exigera rien pour prix de son concours ? et que, sauvée par lui, (nous raisonnons dans l'hypothèse de son triomphe), l'Autriche restera, comme auparavant, seule juge des conditions de son existence politique? Nous le demandons, est-ce croyable ? Le nouvel empereur vient d'octroyer une constitution à ses peuples : ils naissent dès maintenant à la liberté.

Mais on peut raisonnablement douter qu'il ait un vif amour pour toutes ces nouveautés, dans le mépris desquelles il a été élevé. On peut supposer, sans trop de témérité, que les nécessités du moment sont pour beaucoup dans cet octroi, d'autant plus que cet octroi même est une violation des engagements pris par l'empereur en mars 1848, engagements par lesquels on avait concédé à l'Assemblée nationale autrichienne le droit de faire une constitution. Il est donc permis de croire que le nouvel empereur aurait l'oreille ouverte aux suggestions qui, venant d'une autorité doublement imposante, lui feraient une loi de ce qu'il désirerait au fond du cœur. Pour résister à de pareilles tentations, il faudrait une pénétration et une force d'âme bien rares. On a donc tout à craindre; et puis, nous savons ce que c'est qu'une charte octroyée. Quel prince ne se croit en droit de reprendre un jour ce qu'il a bien voulu donner? Oui, nous en sommes convaincus, l'Autriche, reconstituée par la Russie, ne saurait être une Autriche constitutionnelle. Cela est aussi clair que le jour.

Voilà donc une formidable nation qui allait entrer dans les idées nouvelles, se détacher peu à peu, mais nécessairement, de la Russie, et compter parmi les puissances révolutionnaires, la voilà rejetée plus que jamais dans les bras du dernier champion de l'absolutisme; la voilà rivée à cette politique qui l'avait mise à deux doigts de sa perte! Et nous, qui pouvions trouver en elle une alliée, nous n'aurons plus qu'une irréconciliable ennemie. Il nous faudra recommencer cette lutte terrible des deux principes, qui semblait bien près de sa fin par la rénovation de l'Autriche !

Je parle de nous: mais sommes-nous les seuls intéressés dans cette affaire? l'Allemagne n'a-t-elle rien à craindre de ces progrès de la Russie? Depuis quelque temps, elle s'effraie, elle tremble en voyant s'avancer peu à peu ce monstre qui semble près de l'engloutir. Que sera-ce lorsque l'ambassadeur de Saint-Pétersbourg aura voix délibérative et prépondérante dans le cabinet de Vienne? Et la Turquie n'a-t-elle point à redouter que l'Autriche ne livre à son alliée, à charge de revanche, ces provinces du Danube si longtemps convoitées? L'Angleterre enfin, comme gouvernement constitutionnel, peut-elle voir, sans chagrin, disparaître violemment des institutions naissantes? Comme puissance commerciale, peut-elle souffrir ce nouveau pas vers Constantinople? Le jour est-il bien éloigné enfin où elle aura besoin, sur les bords du Danube, d'un Peuple brave et dévoué, qui soit prêt à tout contre son ennemi? Ce Peuple, il existe, le laissera-t-elle écraser?

On le voit, tous les Peuples de l'Occident sont plus ou moins menacés par cette intervention de la Russie.

C'est de la paix de l'Europe qu'il s'agit; et c'est au nom de la paix que notre gouvernement montre tant de mollesse. Mais croit-on trancher les difficultés en les éludant? Vous faites un pas en arrière aujourd'hui, par amour de la paix : vous en ferez deux demain; et il arrivera un moment où, poussés à bout, vous serez forcés de faire ce que vous évitez aujourd'hui. Seulement, ce sera dans des conditions désastreuses et au prix des plus grands sacrifices!

Certes, nous ne sommes point partisans de la guerre : nous savons trop ce qu'elle coûte. Mais pourquoi ne pas reconnaître qu'il y a à certaines époques des calamités qu'il faut subir, et qu'il ne peut y avoir de discussion, d'hésitation que sur le moyen de les rendre moins terribles.

Et puis, aussi bien, la guerre serait-elle donc la conséquence nécessaire d'une déclaration ferme et nette de la part de la France? S'il est vrai que les entreprises de la Russie sont un danger pour l'Allemagne, la Turquie, la Hongrie, l'Angleterre même, est-il donc impossible que ces puissances s'unissent pour déclarer avec nous qu'il y a cas de guerre, si les Russes, comme on s'y attend, franchissent, appelés ou non, une seconde fois les Karpathes? Croit-on que la perspective d'une pareille alliance, formée contre lui, ne soit pas faite pour arrêter le cabinet de Saint-Pétersbourg? L'Empire du Nord est un peu pour nous ce monstre imaginaire dont on fait peur aux petits enfants. Nous lui prêtons une force, une supériorité, que, sans doute, il voudrait bien avoir. Certes, nous ne prétendons point qu'il soit à dédaigner, et qu'il faille fermer les yeux sur ses progrès : ces lignes en sont une preuve; mais encore ne faut-il point exagérer sa puissance, au point de tout paralyser. Rappelons-nous que toutes les fois qu'une puissance, même inférieure, a parlé haut et ferme à ses ambassadeurs, la Russie a cédé. Ne savons-nous pas combien de fois le divan l'a fait reculer au moment où elle semblait le plus décidée?

En un mot, une nouvelle intervention des Russes en Transylvanie mettrait en danger la liberté de l'Europe : il faut s'y opposer... Mais c'est peut-être la guerre !.. Nous ne le croyons pas; mais enfin, il la faudrait toujours faire, et avant qu'il fût peu. Si la Russie en veut courir le risque, nous y serons bien obligés. Vaut-il mieux la faire, aujourd'hui que toutes les puissances semblent intéressées à nous y suivre; que, dans quelque temps, lorsque peut-être les choses et les dispositions des gouvernements seront changées? Voilà toute la question.

En résumé la Russie n'est point en droit d'intervenir en Transylvanie. Rien ne peut y justifier sa préence. De deux choses l'une, où l'Autriche, dans les démêlés avec la Hongrie, ne s'appuie que sur le droit du plus fort, et alors qu'on laisse le champ libre aux deux champions : la lutte décidera de tout; ou bien elle combat au nom de droits plus nobles et plus respectables, et, dans ce cas, l'humanité fait un devoir aux puissances étrangères d'empêcher que la question soit posée en ces termes: La victoire ou la mort!

P. S. — Ces lignes étaient écrites depuis quelques jours, et déjà l'intervention russe n'est plus un projet, c'est un fait accompli, officiellement avoué par l'Autriche et la Russie. Mais les événements dépassent nos craintes et nos appréhensions : il ne s'agit plus de la Transylvanie, d'un point circonscrit de la Hongrie et limitrophe de la Russie; il s'agit de l'Autriche même, du territoire de la confédération allemande. Nous croyons cependant que la complication des faits n'ôte rien à la valeur de nos arguments.

***

Bourse de Paris du 15 mai.

—

VALEURS FRANÇAISES.

AU COMPTANT.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernier cours.	Clôture précéd.
5 0/0 j. du 22 mars. .	88 90	89 »	88 50	88 60	89 75
4 1/2 0/0 j. du 22 mars.	» »	» »	» »	» »	» »
4 0/0 j. du 22 mars. .	» »	» »	» »	» »	71 »
3 0/0 j. du 22 déc. . .	57 10	57 10	56 50	56 60	57 65
Action de la Banque.	2405 »	2405 »	2390 »	2390 »	2415 »
Obligations de la Ville	1100 »	1100 »	1102 50	1102 50	1103 75
4 canaux avec prime.	1060 »	» »	» »	1060 »	1065 »
4 can., Act. de jouis...	» »	» »	» »	» »	60 »
Bourgogne, j. d'avril.	» »	» »	» »	» »	890 »
Bourgogne, Act. de j.	» »	» »	» »	» »	» »
Caisse hypothécaire..	» »	» »	» »	» »	» »
Mine de la Grand'-Combe.	» »	» »	» »	» »	» »
Zinc Vieille-Montagne	2975 »	» »	» »	2975 »	3000 »

VALEURS ÉTRANGÈRES.

Récép. de Rothschild....	» »	Belgique, Emp. 1840..	» »
Emprunt romain.........	75 1/2	Belgique, Empr. 1842.	90 »
Emprunt d'Haïti.........	» »	Belgique, Trois 0/0......	» »
Espagne, dette active...	» »	Belgique, Banque (1835)	» »
Dette diff. sans intérêt..	» »	Deux 1/2 hollandais....	» »
Dette passive..............	» »	Empr. portugais 5 0/0..	» »
Trois 3 0/0 1841...........	33 3/4	Emprunt du Piémont..	860 »
Dº Dette intérieure.......	» »	Lots d'Autriche..........	307 50

	CHEMINS DE FER.	1er cours.	Dernier cours.	Clôture précédente
COMPTANT.	Saint-Germain,	420 »	420 »	420 »
	Versaille, R. D.	200 »	200 »	205 »
	Versailles, R. G	167 50	167 50	171 25
	Paris à Orléans,	840 »	840 »	850 »
	Paris à Rouen,	560 »	560 »	560 »
	Rouen au Havre,	267 50	267 50	270
	Avignon à Marseille,	210 »	207 50	211 25
	Strasbourg à Bâle,	103 75	103 75	105 »
	Du Centre,	» »	» »	352 50
	Amiens à Boulogne,	» »	» »	» »
	Orléans à Bordeaux,	406 25	405 »	408 75
	Du Nord,	445 »	441 25	446 25
	Paris à Strasbourg,	372 50	371 25	373 75

LE RÉDACTEUR-GÉRANT,

EUGENE CARPENTIER.

SPECTACLES DU 16 MAI 1849.

THÉATRE DE LA NATION. — Le Prophète.

THÉATRE-FRANÇAIS. — La Camaraderie, une Double leçon.

OPÉRA-COMIQUE. — Les Diamans de la Couronne.

SECOND THÉATRE-FRANÇAIS. — Les Bourgeois desmétiers, ou le martyr de la patrie.

THÉATRE-HISTORIQUE. —

VAUDEVILLE. — Les Prétendants, l'Ane à Baptiste.

VARIÉTÉS. — La Paire, Jobin et Nanette, la Fille de l'Avare, Larifla.

GYMNASE — Elézear Chalamel, le Coiffeur, le Bouquet de violettes.

THÉATRE MONTANSIER. — Les femmes saucialistes, la belle Cauchoise, un Cheveu pour deux Têtes.

PORTE SAINT-MARTIN.—

GAITÉ. — Marceau, les Orphelins.

FOLIES-DRAMATIQUES. — Les Prodigalités de Bernerette, le Gibier, Mathieu, le Père Lentimèche, Adrienne la Couvreuse.

DÉLASSEMENTS-COMIQUES. — Un Cœur fourvoyé, la Nuit du 13 mars, Culottes et Cotillons, Ce qui manque aux grisettes.

THÉATRE-CHOISEUL. — Jérôme Paturot, l'Anguille de Melun.

CIRQUE-NATIONAL—Champs-Elysées.—Ouverture, à 8 heures Soirée équestre.

THÉATRE DU LUXEMBOURG.—Mariage d'amour, la Californie.

CASINO DES ARTS. — Boulevard Montmartre, 12. Tous les soirs à sept heures grand concert. Prix, 1 fr.

SPECTACLES-CONCERTS.—Tableaux vivants.

HIPPODROME, barrière de l'Etoile. — Exercices équestres, les dimanche, mardi, jeudi et samedi.

PANORAMA. Champs-Elysées. — Bataille d'Eylau.

DIORAMA (Bazar Bonne Nouvelle). — Vue de l'Eglise Saint-Marc.

CHATEAU ROUGE. — Bals les dimanche, lundi et jeudi.

JARDIN-MABILLE. — Bals les mardi, jeudi, samedi et dimanche.

CHATEAU DES FLEURS. — Tous les soirs à sept heures, concert vocal et instrumental; tous les jours fêtes et promenades de 1 heure à 5.

CLOSERIE DES LILAS. — Bals les Dimanche, Lundi et Jeudi.

Imprimerie de NAPOLÉON CHAIX et Ce.